

Städtisches Realgymnasium am Zwinger zu Breslau.

Eine
Französische Handschrift

der

Breslauer Stadtbibliothek,

herausgegeben von

Professor Dr. Burger.

Beilage zum Programm Ostern 1901.



Breslau.

Druck von Grass, Barth u. Comp. (W. Friedrich).

9br
36
1901

229.

HT008192269



I.

Prologue de l'acteur sur le debat de noblesse, translaté de latin en cler françois.

Entre noz anciens maistres a esté moult souvent disputé de noblesse. ¹⁾ Car plusieurs ont cuidié qu'elle fust scituee en felicité de lignage. ²⁾ Et les aucuns ont affirmé qu'elle est en affluence de richesses. ³⁾ Et maint autres ont esté d'opinion qu'elle feust en gloire de vertu. ⁴⁾ Mais pour ce que ce me semble estre une chose tresbelle et tresdigne d'estre disputee et plaidoyee, et aussy pour ce que ne l'ay pas encores trouuee souffisamment traictie par les orateurs, j'ay de moy mesmes entrepris de la mettre par escript et la reduire en celle nouvelle maniere de declamacion. ⁵⁾ En laquelle noblesse jadis se delitoit souverainement tout l'aage des plus anciens comme en ce ou quelconques contencion des causes foraines pouvoit plus profitablement et mieulx estre traictie. ⁶⁾ Et vous doncques, mon tresglorieux prince, qui estes la seule lumiere de notre sciecle, j'ay proposé que ce debat de noblesse, lequel depuis peu de jours encha j'ay fort estudié, soit deument présenté et agreablement receu. ⁷⁾ Car on ne pourroit parler de noblesse ou que ce fust plus convenablement que envers votre gentillesse. ⁸⁾ Et me semble que ceste oroison ne doive estre baillie a nul autre que a vous qui par felicité de lingnie et par gloire de vertu embrachiés et tenez toute espece de noblesse. ⁹⁾ Car se nous voulons parler de haulteur de lignage, qui est au jour d'huy cellui prince entre les nobles d'Ytalie, qui par lignie ou par reverence de ses predecesseurs ou par gloire de ses parens puist estre trouvé plus noble que votre sang? ¹⁰⁾ Se nous faisons question de habundance de richesses, votre princeauté est tresample et tresaffermee de la bonne et loyalle foy de voz cytoiens et de la souveraine benivolence de tous voz subgez. ¹¹⁾ Et se nous avons regard a la vertu de votre corage, le monceau de toutes vertus est en vous aussi grant que nulz de honneste corage pourroit souhaidier ne desirer. ¹²⁾ Que diray je plus de votre justice, religion, liberalité, clemence, pitié, foy, constance, attemperance, et prudence, dont vous gouvernez la seignourie de votre tresnoble princeauté? ¹³⁾ Lesquelles toutes sont telles et tant grandes, que on les pourroit bien appeller l'amour et la volupté de l'umain lignage, sicomme il apparut par l'empereur Titus, filz de Vaspasien. ¹⁴⁾ Et pourtant, o vous tresaprouvé interpreteur de tresgrandes choses et le tresdigne executeur des nobles faiz de Cesar, je vous envoie ce nouvel et tresjoieux debat de noblesse pour droiturirement estre jugié et déterminé par votre tresnoble et tresvertueuse haultesse de corage. ¹⁵⁾

Cy fine le prologue de l'acteur.¹⁶⁾ S'ensieut le tiltre de ceste declamacion de noblesse, jadis plaidoyee devant les senateurs de Romme.¹⁷⁾

En cellui temps tresflorissant que le glorieux empire de Romme triumphoit, il y eut ung senateur rommain nommé Fulgentius Felix, homme et bien euré de treshabondantes richesses, de honnesteté, d'amistié, et de la grace des cytoiens, et tresparsi de tous biens de fortune.¹⁸⁾ Lequel engendra de sa femme Claudia une fille de tresgrant beaulté, appellee Lucesse, laquelle estoit la seule esperance de sa viellesce.¹⁹⁾ Car par dessus l'excellence de sa belle fourme, en quoy elle surmontoit toutes les vierges de Romme, une tant grande attremprance de vie, une tant grande perfeccion d'engin, une tant grant instruccion de lettres, et une tant grande honnesteté de meurs estoient en elle, que riens ne luy falloit qui fust licite a desirer en corage de nul de icellui aage.²⁰⁾ Et ainsy de l'ardant amour de ceste vierge furent plusieurs tresfort navrez et les aultres plus grandement eschauffez a cause de sa beaulté, bonté, vertus, et jonesse, et entre les aultres deux jouvenceaulx, paraulx en fourme et en aage, mais leurs fortunes et leurs meurs, estoient despareilles.²¹⁾ Car l'un d'eulx, nommé Publius Cornelius Scipion, extrait de la noble famille des Corneliens, habondoit a paines de tous les biens de fortune.²²⁾ Car pardessus la noblesse de son lignage, il possessoit tresgrans tresors avec les amictiez qui toursjours leur sont consentans, et tenoit grant famille de serviteurs et seignouries.²³⁾ Et lui estoit presque tout son universel estude de chanter, de dansser, de chasser, et de voller.²⁴⁾ L'autre, qui estoit appellez Gayus Flaminius, du lynage de Lucius Silla, print sa naissance de parens vertueux et honnestes, mais il avoit moyennement richesses et faisoit sa despence domestique atrempeement, et se maintenoit gracieusement en son hostel.²⁵⁾ Et ja soit ce que ses fortunes semblassent estre plus basses (que celles de Publius Cornelius, toutesfois il n'en faisoit riens de mendre effect.²⁶⁾ Car il florissoit d'un coraige cler et noble et estoit trescurieux a faire plaisir et service a ses parens et amis, et a son pais.²⁷⁾ Il estoit tresvaillant en armes quant besoing le constraignoit.²⁸⁾ Il estoit aussi tresexpert en toutes sciences en telle maniere, que les armes ne deffailloient jamais a ses estudes ne ses estudes aux armes.²⁹⁾ Certes, la moderee contenance de sa vie se demoustroit par sa prudence et par sa faconde plus qu'il ne seroit creable en quelque aultre jouvencel.³⁰⁾ Et de toutes ces nobles vertus cy, il estoit prisié et honoré a Romme pardessus tous les aultres.³¹⁾ Et comme ces deux jouvenciaux cy-dessus nommez se assemblassent une fois en ung lieu, cuidans que ladicte vierge fust donnee en mariage a l'un d'eulx, si s'en vindrent ensemble devers ledit Fulgentius, qui les receut moult courtoisement en sa maison.³²⁾ Et quant chacun d'eulx ot demandé a espeuse sa fille Lucesse, le tresprudent viellart, puis qu'il la vist en aage preste a marier, il lui exposa la cause de la venue des deux jouvenceaux dessusdis et lui declaira aussi leurs meurs et leurs engins.³³⁾ Ce fait, il lui commanda qu'elle demandast lequel des deux elle vouloit choisir a mary.³⁴⁾ Mais ladicte vierge l'escondit au premier, tant pour l'honesteté d'elle comme pour sa virginité non soullie, et comme sondit pere l'assaiast plus diligemment, elle se tint ung peu quoye sans mot dire.³⁵⁾ En la parfin elle se tourna vers son pere et lui dit: » Mon pere, faictes que le plus noble de ces deux jouvenceaulx soit votre genre et je l'esliray a mary et espeuz sans jamais le changier tant que je vive.«³⁶⁾

Pour laquelle cause s'esmeut une grant controverſie entre ces deux gentilhommés, assavoir lequel des deux estoit le plus noble, en quoy sembloit estre une novité merveilleuse.³⁷⁾ Et fu ce debat demené et plaidoyé devant les senateurs de Romme, present une grant multitude de peuple.³⁸⁾ Et illecques furent faictes d'une part et d'autre certaines oroisons de noblesse en la fourme et maniere qui cy-aprés s'ensieut.³⁹⁾

Cy parle Publius Cornelius contre Gayus Flaminius devant les senateurs de Romme.⁴⁰⁾

Pour ce que Lucresse demande a avoir a mary le plus noble de nous deux, il n'y a nul de vous, mes peres conscrips, qui ne entende manifestement que je, Publius Cornelius Scipion, engendré de la noble lignie cornelienne, ne doive emporter la gloire et honneur de ceste mesme chose tant desiree.⁴¹⁾ Certes, il n'est homme qui doute que noblesse ne soit celle qui se prent de la naissance des nobles predecesseurs, laquelle ilz laissent a leurs successeurs comme ung don hereditaire.⁴²⁾ Car comme ilz aient esté anoblis en la chose publique par les oeuvres qu'ilz ont faictes tresnoblement par discipline, par meurs, par vertu, et par gloire, et aient acquis ung nom trescler et obtenu les souverains honneurs et les tresgrans magistraux offices, ilz se sont faiz nobles par leurs ars industrieux et par l'octroy de la chose publique, desquelz aussi toute la posterité est embellie par la loable recordacion de leur noblesse.⁴³⁾ Et ainsy que nous faisons venir en lumiere noz enfans, engendrés de notre sang, de noz membres, de noz os, et de noz entrailles, que peut on aultre chose dire de noz enfans, se non que ce soient les propres parties de noz corps?⁴⁴⁾ Il est doncques necessité que la gloire de pere et de mere soit espadue en leurs enfans comme es parties venues de leurs deux corps.⁴⁵⁾ Et semblablement des enfans s'entretient le lignage en toute la posterité consequente.⁴⁶⁾ Et voit on souvent les ymages de pere et de mere, entees et pourtraictes es viaires de leurs enfans mesmes, et les ressemblent aucune fois si bien, tant en beaulté comme en maintieng, que a peine y congnoist on riens de despareil, ains il semble mainte fois que leurs pere et mere soient regenez en telz enfans.⁴⁷⁾ En après se treuve que les meurs des enfans sont tressemblables a celles de leurs predecesseurs et sont leurs engins presque tous ungs et leurs condicions de vivre semblables.⁴⁸⁾ Il advient aussi en oultre qu'ilz maintiennent la nourreçon et despence continuelle, les coustumes domesticques et ensieuvent la commune conversacion de leurs faiz et de leurs ditz, dont ilz sont tellement aprins, que aucunesfois leurs corages le demoustrant au pardehors.⁴⁹⁾ Il appert doncques par les raisons cy-dessusdictes que acoustumance et nature baillent grant vigueur aux enfans et leur empraindent si grandement leurs forces, que bien souvent leurs vices enlaidissent la pluspart de leur posterité par ung trait contagieux, et leurs vertus les embellissent et ennoblissent par une merveilleuse resplendisseur.⁵⁰⁾ En verité, se trop longue narracion ne me retardoit, j'aueroie moult grant habondance de racompter ceulx qui de nobles parens et ancestres ont prins leur naissance, et qui tantost, par l'oppinion de tous, ont esté nommez nobles.⁵¹⁾ Qui sera cellui qui ne jugera les enfans de Furius Camillus tresnobles et tresgentilzhommés pour

l'onneur de leur pere?⁵²) Lequel tout seullet, quant le pays rommain chey es mains des ennemys, estaindy l'embrasement de la cité de Romme, et lui tout seul repara aussi le bien et la santé de la chose publicque.⁵³) Qui sera en après celui qui ne dira tresglorieux les autres enfans que les Fabiens ou les Cathons ou les Emilliens ont engendrez, par la vertu desquelz le peuple rommain a par tant de si grans triumphes et par tant de fois esté deffendu, garanty, et ennobly?⁵⁴) Et qui ne jugera aussy semblablement notre chose publicque estre souverainement tenue aux enfans de ceulx qui par tant de fois et par tant grans perilz ont franchement exposé leurs viez et tous leurs biens de fortune pour sauver et garder icelle mesme chose publicque?⁵⁵) Car se leurs parents, c'estassavoir pere et mere, ont beaucoup demeri de ladicte chose publicque, et tant qu'ilz en ont eu les treshaultz honneurs et une tresgrant gloire, certes, notre pais seroit ingrat, s'il n'avoit memoire d'eulx honorable comme en une tresgrande celebrité.⁵⁶) Par ainsi, affin que noz predecesseurs ne semblassent estre ingratz, ilz ont fait jadis et establi par loys publiques que a tous ceux qui retournoient dedens le pais rommain par victoire glorieuse, fust en vainquant leurs ennemis ou en aiant les grans ostz fermez et fichiez, ou en subjugant aucunes provinces, après leurs glorieulx triumphes, dont on les offroit a l'onneur de la chose publicque, comme dieux immortelz estoient faictes et entaillies beaulx ymages mises et assises en lieux solempnelz.⁵⁷) Et finablement leur estoient ordonnez aucuns arcs triumphaulx esquelz, pour la pardurable loenge d'iceulx, a tous presens et advenir se demoustroient manifestement leurs noms, embellis de haulx et nobles tiltres, richement escrips sur metaulx en memoire perpetuelle.⁵⁸) Et en certains jours instituez par les senateurs le peuple rommain estoit par raison constraint de honorer les arcs triumphaulx et ymages dessusdis.⁵⁹) Pour ceste cause, se par droit tant grans honneurs estoient deubz a leurs simulacres, tout aussy grans se doivent donner a leurs enfans.⁶⁰) Et combien que les enseignes des nobles hommes estoient ja pieça dissimulez en une telle faincte entaillure de ymages, toutesfois nature demoustré en ces enfans cy vivans les vraies ymages de pere et mere.⁶¹) Item icelles pierres, entaillies et coullourees par mains d'ouvriers, ne peuvent jamais proffiter a la chose publicque.⁶²) Mais la vie et les meurs de ces enfans, par ensuir les traces de leurs predecesseurs, peuvent bien apporter pluseurs utilitez, proffiter a maint citoien, et dechasser infiniz meschiefs.⁶³) Lesquelles choses considerees, on les fait justement tribuns et senateurs, on leur donne les consulas et les seignouries imperiales, et leur octroye on les dictatures et tous les magistraulx offices de la chose publicque.⁶⁴) Et s'il est nulle cure des choses humaines, puis que leurs tresnobles esperitz s'en sont envolez hors de leurs corps, certes, il n'est riens plus bieneuré ne plus doulx qui puist estre présenté a leurs corages que leurs propres enfans soient honnorez devant tous aultres par la recordacion des anciens trespassez es plus grans honneurs et proffis de la chose publicque.⁶⁵) Nous voyons chacun jour, quant ilz ont quelque bien ou aucune volupté en eulx, que ceulx qui sont deboutez de ceste vie, desirent qu'elle soit toute convertie devers leurs enfans.⁶⁶) Car ilz ne assavourent ni ne pensent riens autre chose, se non qu'ils cuident morir du tout quant aucunefois ilz relenquissent en une humanité leur petite porcion de vie.⁶⁷) Pour lesquelles choses, se l'amour de pere et

mere est tant grande envers leurs enfans, que on n'en puist penser nul plus grant entre les veux des hommes mortelz, et se leur esperance est autant grande en la vie comme la volupté en la mort, qu'il en souvient après l'issue de leur vie, il appert manifestement que par leurs merites et par la grace de leurs anciens peres le pays est tenu grandement a les honorer et exaucier et rendre aux successeurs la gratitude qu'il na peu parfaitement baillier aux presens.⁶⁸⁾ C'est cy la haulte et souveraine maniere de noblesse de pouvoir dire et racompter les haultains et nobles fais de ses predecesseurs, de pouvoir demander les honneurs publiques par leurs bontez et benefices, de pouvoir acquerir pour lui la gloire de la chose publique comme par droit hereditaire, et de povoir aussy soy appeller une partie d'eulx et demoustrer leurs ymages en son trescler viaire.⁶⁹⁾ Certes, tous et toutes appellent cecy la vraye noblesse.⁷⁰⁾ Et le menu peuple n'appelle nulz aultres nobles se non ceulx qui ont esté engendrez de tresnobles parens.⁷¹⁾ Et en après ceulx qui sont endoctrinez en lettres et sciences, ne dient ilz pas doncques ceulx estre nobles, lesquelz sont de haulx lignages, comme s'ilz estoient engendrez en noblesse?⁷²⁾ Item dient que affluence de richesses embellist moult ceste noblesse de lignage, par lesquelles richesses la famille et les apparaux domestiques sont plus florissans et se gardent bien souvent mieulx les amistiez foraines en paix et concorde avec les amis, les cousins, et les estranges qui n'ont point ce qui leur seroit neccessaire et ont besoing de la sauvegarde d'autrui, dont on peust avoir faveur et faire bien.⁷³⁾ Doncques le souverain comble de noblesse est liberalité, laquelle tout homme s'efforce pour neant de l'exercer es aultres, se par sa neccesité ce qu'il a ne souffist pour ce faire.⁷⁴⁾ Il est doncques neccesité que celui qui veult estre liberal, habonde des biens de fortune, et lors il se anoblist par liberalité et vault de mieulx par la grace et bienveillance de pluseurs gens.⁷⁵⁾ Aultrement se obtient cy ung treshault et tresbeau resplendissement de noblesse, quant aucun veult apparoir noble par estre moult souvent liberal, mais il ne peut.⁷⁶⁾ Quans hommes tressages ont esté despitez et tenus vilz par disette!⁷⁷⁾ Quans excellens engins ont esté perdus et desers par neccesité de ce qui fait besoing en mesnage, desquelz la vertu n'a peu luire pour ce qu'elle a esté toursjours exposee a querir sa povre vie!⁷⁸⁾

Par ainsy appert il clerement que l'affluence de biens temporelz baille tresgrant aide a l'embellissement de noblesse et fait tant que le corage qui par elle se habandonne a vertu, en vault mieulx et la vertu mesmes en semble plus luisant.⁷⁹⁾ Pour ceste cause, se noblesse est en lignage et en richesses, il n'y a nulz de vous, peres conscrips, qui doute que en moy ne resplendisse le tresgrant decorement de la noblesse de ceste cité.⁸⁰⁾ Qui est celui qui a plus fort combatu pour la chose publique que ont fait mes predecesseurs?⁸¹⁾ Qui est celui qui par le monde universel a subjugué plus grant empire a notre juridicion que ont fait mes parens et amis?⁸²⁾ Qui est aussi celui qui plus legierement a dechassié arriere les grans perilz de noz adventures et a bouté loings de nous noz calamités que ont fait mes ancestres?⁸³⁾ Certes, l'un d'eulx, après ce qu'il ot vaincquu et desconfy les roys de Aise et eut soumis a notre empire les estranges nations voisines, il en acquist l'eternel nom d'Aise.⁸⁴⁾ Car il fut a toursjours mais depuis appelé Scipion d'Aise.⁸⁵⁾ Et l'autre par sa vertu incredible delivra Ytalie toute embrasee de feu et plaine de gens d'armes.⁸⁶⁾ Et après

la bataille de Cannes semblablement affranchy ceste notre cité d'ollente et plorant ses miserables calamités.⁸⁷⁾ Et par sa souveraine industrie il surmonta Hanibal a force d'armes et en delivra le pais.⁸⁸⁾ En après il refrena celle cité de Cartage, la tresennemie de notre empire, non mie seulement de l'injure qu'elle luy avoit faicte, ains aussy la subjuga tresvaillamment a notre chose publique.⁸⁹⁾ Et pour ce, par droit et par raison, il desservi de la en avant avoir le nom de Affriquain.⁹⁰⁾ Lequel nom il laissa comme hereditaire a son nepveu Scipion, qui depuis subverty Cartage, soy rebellant de rechief contre notre empire.⁹¹⁾ Il en y eut encores plusieurs aultres par la vertu et gloire desquelz notre cité a esté tant de fois embellie.⁹²⁾ Et si je vouloye maintenant racompter leurs tresexcellens fais et entreprinses, je ne saroye mettre fin a mon oroison.⁹³⁾ Pour ceste cause suis conseillé de m'en taire.⁹⁴⁾ Car nous avons bonne congnoissance de tout ce qu'ilz ont fait.⁹⁵⁾ O peres conscrips, y a il en ceste cité aucun lieu qui ne soit plainement aorné des triumphaulx tiltres de mes predecesseurs?⁹⁶⁾ Qui est le temple en ceste cité qui ne reluise des despoules qu'ilz ont ja pieça gaignies sur noz ennemis, et puis les ont rapportees cy?⁹⁷⁾ Quelz temples y a il aussy qui ne demoustrant leurs tresglorieuses et tresnobles ymages?⁹⁸⁾ Lesquelles choses sont telz et tant grans munimens de noblesse, que oncques a homme mortel ne fu licite de desirer paraulx ne si grans.⁹⁹⁾ Noblesse m'est doneques une propre possession, laissie de mes ancestres comme hereditaire; leurs ymages sont engendrees en moy.¹⁰⁰⁾ Ja soit ce qu'ilz portassent leurs habis, ceste mienne face reluisoit en leurs visages, et moy meismes porte en ceste mon ymage leur sang, leurs membres, leurs entrailles, et leurs fourmes.¹⁰¹⁾ J'ay prins ma naissance d'eulx et ay esté souefvement nourry et eslevé en leurs maisons, ou suis parcreu en bonnes meurs et par nature m'est empreinte leur noblesse.¹⁰²⁾ Se par droit le pais leur estoit en riens tenu pour tant de benefices, il est necessité qu'il en soit tenu a moy qui suis une porcion d'eulx.¹⁰³⁾ Et se les haulx honneurs, les empires, et les offices magistraulx me sont bailliez volontairement et sans requeste, ilz me seront acquis par leurs merites comme par ung propre droit, et n'est riens en verité qui plus agreablement puist estre celebré a leurs ames.¹⁰⁴⁾ Finablement pour l'aournement de noblesse ung monceau de toutes richesses m'a esté laissé de mes predecesseurs autant grant comme l'attempé corage de homme qui vive pourroit desirer.¹⁰⁵⁾ Premierement j'ay les maisons de mes peres, qui sont si tresamples et tresaournees, qu'elles ne sont pas moindres que sont les edifices royaulx.¹⁰⁶⁾ J'ay en la douce province de Tusculane ung tresbeau village.¹⁰⁷⁾ J'ay aussy en Champaigne tresgrans labourages de champs et de vingnes, dont seullement la famille d'une maison ne pourroit estre nourrye, ains presque ung tresgrant ost en seroit bien repeu.¹⁰⁸⁾ Tous les utensilles de mon mesnage, quelz qu'ilz soient, sont fais et forgiez d'or, d'argent, et d'yvoire, comme a peines tout le peuple rommain le scet bien par avoir hanté en mon hostel.¹⁰⁹⁾ Vraiment la dignité de tant de belles choses si riches et si reluisans, comme dit est, m'est une si tresnoble et si tresclere decoracion de noblesse, que en ceste cité, saulve la paix de tous ce dis je, ne pourroit on trouver plus grant.¹¹⁰⁾ Par ainsy doncques se taise Gayus Flaminius et en ce debat de noblesse delaisse a demander Lucesse, lui qui n'est pas seulement plus bas que moy tant en lignage comme en richesses, ains a paines savons nous de quel

lignage il est descendu, et n'est homme qui jamais cogneust pais ne contree ou il eust quelque petite champaigne de terre.¹¹¹⁾ Lucesse doncques est mienne par droit, laquelle m'a esleu comme plus noble que Gayus Flaminius et plus agreable a sa grant beaulté.¹¹²⁾ Esjois toy, Lucesse, de ta tresdoulce sapience; car tu ne pavoies desirer pour toy plus chier ne plus fortuné espoux qui te amast plus ne avec qui tu eusses meilleur temps le remanant de ta vie.¹¹³⁾ Je te menray es tresamples et treshaulx palais de noz maisons.¹¹⁴⁾ Illec tu verras les chambres de parement et les lis de mariage comme sont les royaulx paremens.¹¹⁵⁾ Tu porteras joyaulx de pucelles les plus beaulx et les plus riches que tu mesmes pourras souhaidier.¹¹⁶⁾ Il ne te sera nul besoing de prendre peine ne labeur des populaires.¹¹⁷⁾ Tu passeras temps toute ta vie bien aise en oyseuse douce et plaisante.¹¹⁸⁾ Tu ne te esveilleras point pour soussy que tu ayes a querir chacun jour ton vivre et n'aras pensement que de jouer, de chanter, de dansser, et de aller chasser et voller.¹¹⁹⁾ Tu vivras liberalement et aras avec toy aucunes vierges qui seront compaignes de tes voluptez.¹²⁰⁾ Tu auras aussy des chamberieres et meschines qui te obeiront et serviront en tout ce que tu leur commanderas.¹²¹⁾ Il ne sera jour que lu ne aies quelque delectacion, et nous deux ensemble passerons joyeusement les tresseureuses et plaisantes nuys.¹²²⁾ Et saches pour vray que Gayus Flaminius promettra pour neant de toy furnir toutes ces choses cy, pour ce qu'il n'en a nulles, tant est il povre et meschant, ainçois se tu avoies ta vie avec lui, elle seroit la plus triste et la plus miserable de toutes les aultres.¹²³⁾ Car en lieu de edifices royaulx tu trouveroyes petites et estroites maisons, en lieu de magnifiques apparaulx tu averoyes utensilles populaires et meschans, en lieu de tranquillité, sollicitude, en lieu de repos, labeur, en lieu de dormir, veillier.¹²⁴⁾ Et ne te vendroit jamais jour affranchy de labeurs et desgarny de besongnes et affaires cotidiens.¹²⁵⁾ Qui est cellui doncques, Lucesse, qui double que tu ne m'aies voulu prendre a espoux quant tu as eslut le plus noble de nous deux?¹²⁶⁾ A peines pavoies tu parler plus ouvertement en ceste tressage eleccion que se tu eusses appellé Cornelius.¹²⁷⁾ Certes, tu as esté conseillie subtillement tant a ton desir comme a ta virginité.¹²⁸⁾ Car comme ce eust esté vergongne en l'aage de pucelle de nommer Cornelius, tu m'as appellé le plus noble, et seroit une tresgrant follie de penser aultre chose.¹²⁹⁾ Qui est cellui qui croiroit que en lieu de tranquillité on desirast cure, soing, et sollicitude, en lieu de richesse, povreté, et en lieu de felicité, misere?¹³⁰⁾ Vous doncques, tresnobles peres conscrips, pour l'onneur et magnificence de la dignité des senateurs, dictes maintenant la juste et egale sentence de toutes ces choses dessusdictes.¹³¹⁾

S'ensieut l'oroyson de Gayus Flaminius.¹³²⁾

Ce m'est grant grace, mes peres conscrips, que devant vous et en la presence de voz tresnobles corages j'ay maintenant a dire une oroyson de noblesse.¹³³⁾ Car ailleurs, en quelque lieu que ce soit, noblesse ne fut jamais tant cognute ne tant exercitee comme elle est au jour d'huy entre vous.¹³⁴⁾ Et ainsy doncques c'est une tresjoieuse chose en une tant grande equité de corages, en une tant grande congnoissance des choses, et en une tant grande hantise de vertu, que on n'y peut entendre riens injurieux ne

dire riens obscur ne traictier aussy riens injuste.¹³⁵⁾ Certes, vous, mes tresnobles peres conscrips, il se fault advertir et veillier plus diligemment en ceste nouvelle et non acoustumee controverisie de noblesse qu'il ne fait en toutes les aultres contencions privees.¹³⁶⁾ Ce jugement n'est pas tant seulement de deux citoyens ou d'une journee, ains il est presques de toutes gens et de tous siecles.¹³⁷⁾ Comme se une desiree et sempiternelle loy se devoit par conseil du senat publier et octroyer a ung tressaint homme, vous veez au jour d'huy oultre la coustume comment en ce jugement s'est assemblee une grant multitude du peuple rommain, attendant votre sentence, et veez comment l'auctorité de tous les citoyens et des estrangiers aussy est du tout convertie en vous.¹³⁸⁾ A tous ceulx-cy ne seroit pas seulement joyeuse chose de veoir auquel de nous deux Lucresse doit estre maintenant donnee, ains lequel sera jugié le plus noble.¹³⁹⁾ Sy vous prie et requiers votre sainteté que vous advertissiez bien la grandeur de ceste chose, et combien que en toute bonté soit justice a garder pareillement qu'elle fait souverainement a considerer lorsque on traicte de choses tressaultes et tressages.¹⁴⁰⁾ Et vous supplie, peres conscrips, que par votre debonnaireté et pascience vous me pardonniez, qui vous parle plus estroitement que n'ay fait autre fois, et qui oultre la maniere acoustumee vous ramentois ma vertu et mes fortunes.¹⁴¹⁾ En verité, ce n'est pas mon usité office de parler pour moy mesmes ou de mesdire d'aultrui.¹⁴²⁾ Cecy vient de corage, l'un desatrempé et l'autre impatient.¹⁴³⁾ Et quant est du premier, c'est assavoir de parler pour moy mesmes, me reffraint celle nouvelle maniere de dire, en après la follie de cestui Cornelius, qui cy-devant a parlé de moy moins que honnestement et par ses villes paroles a prins plaisir de desrompre mon attrempance, en quoy il m'a donné grant aide qu'il me soit licite de mesprisier du tout son impudence.¹⁴⁴⁾ Vous avez bien oy, mes peres conscrips, la tressage opcion de la tresnoble Lucresse, quant elle a esleu a espoux le plus noble de nous deux.¹⁴⁵⁾ Lors Cornelius Scipion s'est enhardy de soy faire le plus noble en linage et de attribuer noblesse aux richesses.¹⁴⁶⁾ Pour ceste cause il a dit et exaucié les fors et haultains fais de ses predecesseurs et a magnifestement et amplement declairié les grandes richesses que ses ancestres lui ont laissies.¹⁴⁷⁾ Et c'est tout ce que son oroison contenoit, en laquelle il ne faisoit mencion quelconques de soy mesmes.¹⁴⁸⁾ Car il n'y veoit riens qui fust digne de recommandacion ne de recordacion, et en soy taisant il trespasloit ses vices, sa vie, et ses meurs.¹⁴⁹⁾ Et quant a moy, je dis que la noblesse de l'omme est scituee, non pas en gloire estrange ne es decepvables biens de fortune, mais en la propre et vraie vertu du corage.¹⁵⁰⁾ Car vraie noblesse n'est aultre chose se non une excellence par laquelle aucunes choses plus dignes precedent aultres choses moins dingnes.¹⁵¹⁾ Et ainsy que l'omme est plus noble creature que toutes les autres bestes par l'excellence de son ame, semblablement ung homme surmonte d'autant ung aultre par une noblesse de corage; et quant il se aura longuement exercité en tresbonnes ars, afin qu'il se demoustre profitable en justice, en pitié, en constance, en magnanimité, en attrempance, et en prudence, et qu'il soit en la grace des dieux immortelz, de ses parens, de ses amis, et de la chose publicque, et qu'il aura esté nourry es tressaintes estudes de lettres, et qu'il sera réputé cler, noble, preu, et vaillant oultre tous les aultres nobles.¹⁵²⁾ Laquelle chose Cornelius mesmes disoit ung peu devant

quant il parloit des meurs.¹⁵³) Au contraire, ung homme corrompu de tresmauvais ars et manieres, quant il se habandonne a felonnie et cruaulté, a fetardie et discorde, a desatemprance et injustice, quant il n'a cure des choses divines et n'a nulle pitié de ses povres parens, et ne lui chault de la bienveillance de ses amis, il doit estre jugié envers tous meschant, non noble, lait, failly et reprochié.¹⁵⁴) C'est doncques certaine chose que vraye noblesse sourt de la seulle vertu de corage et que le grant monceau de richesses ne l'ampliacion de lignage ne peut donner ou comprendre noblesse, de laquelle le propre siege est le corage humain.¹⁵⁵) Lequel nature, qui est empereis de toutes choses, infont egallement a tous les hommes mortelz des leur naissance.¹⁵⁶) Non pas des heritages ne du proffit du bestial de ses ancestres, ains de celle haultesse de divinité est estably ledit corage comme le prince de la vie de l'omme et comme une lueur de miroier.¹⁵⁷) Et se tu lui moustres de belles ymages, il les rent tresbelles, et se tu lui en bailles de laides, elles sembleront treslaides.¹⁵⁸) Et ainsi doncques le mortel corage de l'omme est franc et pur, et disposé a recevoir noblesse et non noblesse; ne il n'est homme qui en ce tresbon et tresexcellent don d'humanité puist acroistre la grant largesse de nature.¹⁵⁹) Laquelle baille le corage egal a chacun par soy et ne considere point le lignage ne richesses ne puissance.¹⁶⁰) En verité, il n'est nul tant soit povre, tant vil ne tant rebouté qui des le commencement de sa naissance n'ait pareil corage avec les enfans des roys et des empereurs, et qui ne le puist embellir par resplendisseur de vertu ou par grace de vraie noblesse.¹⁶¹) Certes, je n'ay point besoing en ceste cause de y alleguer beaucoup d'exemples.¹⁶²) Que diray je de ceulx qui sont nés de bas lieu et de povres parens et tantost sont devenus nobles, riches, et puissans, desquelz me survient une tant grande habondance, que tout ce jour cy ne me semble pas estre assez long pour les dire?¹⁶³) Toutesfois j'en toucheray ung bien peu.¹⁶⁴) Et premierement que en l'adolescence de notre cité Tullius Hostilius eust a sa naissance une povre maisoncelle champestre et cognoissoit a paines nul ses parens, ne eut il pas longtemps la charge de garder bestial aux champs?¹⁶⁵) Et depuis, son engin s'esclarcy tant qu'il s'esleva lors au souverain empire de notre cité, c'est assavoir a la dignité de consulle.¹⁶⁶) Cestui aussy amplia la cité de Romme et subjuga a notre empire ceulx de Veyos et les Fidenates, qui estoient tresfors ennemis au peuple rommain.¹⁶⁷) Et ja soit ce qu'il fust né et parcreu en servitude et soubz nom de servitude, ce nonobstant il obtint la souveraine haultesse de ceste chose, en quoy il se gouverna si vaillamment, que par ses merites il mist a subjeccion les Sabins et eut triumphe par trois fois et adjousta trois montaignes a notre cité et accrut les dignitez des offices magistrax.¹⁶⁸) Item Marcus Porcius Cato, duquel la lignie porcienne a extrait son surnom et sa naissance, fu né en ung village de Tusculane, soubz une logette champestre.¹⁶⁹)

Toutesfois sa dignité et son auctorité furent tant grandes en ceste cité, qu'il surmonta tous les plus vaillans hommes de son temps.¹⁷⁰) Certes, il fu moult noble et salutaire en la chose publique et ne fut pas moins curieux de savoir lettres que de excercer chevalerie, et fu tant grandement honoré de tous les citoiens, que par sa sapience il augmenta le senat, et par son resplendissement il embelist la magesté des senateurs.¹⁷¹) N'avons nous pas aussy bien sceu comment Marius Arpinas, qui fu trouvé

gisant sur la greve de la mer, print sa naissance tresville et orde de chetifz parens?¹⁷²⁾ Et en après une tant grande preud'ommie et vertu flourirent en lui, que en la bataille jugurtine il fut fait premierement questeur par les consaulx de Metellus, et puis il succeda en la dignité de consule.¹⁷³⁾ En quoy il conversa tant noblement, que ce fut cellui qui enchassa le premier et vainqui Jugurte mesmes et Bochus, roy de Moritaine, lequel avoit donné aide et confort audit Jugurte.¹⁷⁴⁾ Et après celle desconfiture il prist plusieurs chasteaulx en Numidie.¹⁷⁵⁾ En la parfin il triumpha glorieusement sur Jugurte, qui fu prins et amené a Romme devant la court des senateurs.¹⁷⁶⁾ Et puis, quant les Cimbrois deffoulerent les osts des Rommains par telle manière, qu'il y ot a Romme une aussi grande paour a paines comme il y avoit eu du temps de Hanibal, et lors que ceulx de Gaule assaillirent notre pais, cestui Marius, consul de rechief, envoyé contre lesdis Cimbrois, fu plusieurs fois eslevé a l'estat de consullat, pour ce qu'il se transportoit a icelle bataille.¹⁷⁷⁾ Toutesfois, quant ilz furent tous vaincus et desconfis, il triumpha a Romme la seconde fois.¹⁷⁸⁾ — Toutes les escolles des anciens philozophes ont grandement ennobly Socrates, le seul aournement de toute sapience et doctrine humaine, lequel par les respons du dieu Appollo fut jugié qu'il seroit le plus sage et le mieulx enseigné de tous les hommes mortelz.¹⁷⁹⁾ Il fu engendré de povres gens, son pere fu ouvrier de marbre, et sa mere fu femme allerresse, c'est a dire femme qui reçoit les enfans au saillir hors du ventre de leurs meres.¹⁸⁰⁾ Euripides, qui composa ung treselegant dictier de tragedies, et Demostenes, qui fu le plus notable des philozophes de son temps et le plus eloquent orateur des Grecs, fu réputé, lui et ses parens, non pas seulement vilz, mais descogneux.¹⁸¹⁾ Qui sera doncques cellui de sain engin, qui se enhardira de dire que la clere noblesse de tant et de si enluminez hommes soit orde, ville, et non noble?¹⁸²⁾ Certes, il est neccessité que jamais il n'y ait nobilité entre les mortelz, ou ceulx la dont nous avons parlé sont les plus nobles de tous les aultres.¹⁸³⁾ Car leurs engins, leurs forces, leurs industries, et leurs disciplines de tresbonnes ars n'ont pas seulement floury outre tous les aultres, ains les ont amenez presque jusques a la divinité.¹⁸⁴⁾ Ne il ne te loist point, Cornelius Scipion, de contredire cecy, qui de par tes predecesseurs as alleguyé ung pareil commencement de noblesse, venant des vertus dessusdictes.¹⁸⁵⁾ Noblesse n'est pas doncques extraicte de lignage, ains de l'interine vertu de corage.¹⁸⁶⁾ Aultrement ceulx la n'eussent jamais esté appellez nobles, dont la naissance a esté trouvee tant tenneve et tant humblé, sicomme aussy nous ne le povons contredire.¹⁸⁷⁾ En verité, plusieurs ont esté engendrés de tresnobles hommes, qui ont vescu si tresdesordonneement et laidement, qu'ilz ont desservi d'estre appellez non pas seulement non nobles, mais tresobscurs et descogneux.¹⁸⁸⁾ Pourtant je vueil premiere-ment racompter les ordes et villaines posteritez de tes predecesseurs.¹⁸⁹⁾ Scipio, qui fu filz du grant Scipion Affriquan, ne separa il pas par sa fetardie la preud'ommie de son pere quant a jointes mains il pria et requist deshonestement a genoulx au roi Anthiocus qu'il eust la vie sauve?¹⁹⁰⁾ Cestui aussy, comme il eust une fois impetré l'office de preture et en eust l'octroy du peuple rommain, non mie par son demerite, ains par le purchas de Therins, qui avoit esté par avant secretaire de son pere, eubt aussy eu l'ayde et faveur de ses prochains parens et amis tant qu'ilz ne

oyrent oncques depuis plus dollente chose.¹⁹¹⁾ Et pour ce qu'ilz ressonnoient qu'il ne soullast d'aucun vice la dignité publique, affin aussi qu'il ne deshonorast la famille des Corneliens, ilz ne souffrirent oncques qu'il dist ne prononçast quelque sentence de droit ne qu'il entrast en publicque dedens la chambre de preture, tant grande imprudence et enragie follie savoient ilz estre en lui.¹⁹²⁾ Semblablement Publius Scipion, lorsqu'il exerçoit le consulat en Numidie contre Jugurte, et qu'il mist a mort cruellement et honteusement a Rome, en despit du senat, Acerbal et Hyempsal, les treschiers et tresamez filz de Masinissa, jadis roy de Numidie, il conduist si nichement son ost, que noz legions ne noz armes ne vainquirent jamais plus miserablement ne plus perilleusement.¹⁹³⁾ En après lui consul fu par peccune corrompu de Jugurte tant qu'il fist avec lui une tresorde et diffamee paix, laquelle le senat reprouva tantost et le priva de son consulat.¹⁹⁴⁾ Que pourroit on trouver plus laide chose ne plus detestable que fu ceste ignominieuse vergongne?¹⁹⁵⁾ Que diray je du jouvencel, tresdeshonté filz de Quintus Fabius Maximus?¹⁹⁶⁾ Car comme il menast une meschante vie baulde et desordonnee, la noblesse de son pere ne lui proffita point que Quintus Pompejus ne lui enterdist et sequestrast ses biens hors de la cité a la semblance d'un foursené.¹⁹⁷⁾ Que diray je aussy du nepveu de Quintus Hortensius, jadis en notre cité homme trescler en auctorité et eloquence?¹⁹⁸⁾ Lequel nepveu par sa volupté et luxure fu mené a tant grant deshonneur de sa vie, que publicquement lui a paines tout desvergongnié se habandonnoit tout nu aux bordeaux et lieux dissolus.¹⁹⁹⁾ Cuides tu donques, Cornelius Scipion, que on doit appeller ceulx cy nobles, desquelz la vie a esté plus meschante de tant qu'ilz ont estaint en eulx la plus excellente lumiere de noblesse?²⁰⁰⁾ Qu'en seroit s'ilz preschoient les nobles et haultains fais de leurs ancestres, ou s'ilz moustroient les ymages de leurs parens, ou s'ilz ramentevoient leurs despences domestiques?²⁰¹⁾ Penses tu que ces choses apportent aucune loenge a leurs meurs vicieuses?²⁰²⁾ Assavoir sy tu diroyes mieulx adonques qu'ilz descouverroient leur laidure plus mauvaise et plus coupable de tant qu'ilz ont relenqui meschamment et follement l'exemplaire de vertu qu'ilz avoient devant leurs yeulx, et ne me semble pas estre chose raisonnable que a telz enfans soient bailliez ne gardez honnestement en la chose publique les grans benefices de leurs parens, pour ce que ceux la estoient le singulier aournement de la cité, et ceulx ci sont la tresville bourbe et soullure du bien publicque.²⁰³⁾ Certes, ceulx la apportoient l'onneur et la santé du pais, mais ceulx cy assembloient souvent le deshonneur et les perilz des citoiens.²⁰⁴⁾ Ceulx la aussi par leurs vertus et industries delivroient l'une fois de diverses pestillences le pais triste et dollant, l'autre fois le sauvoient de pluseurs dangiers et inconveniens.²⁰⁵⁾ Et ceulx cy s'efforcent par leur iniquité et malice de subvertir et troubler le pais, estant aucunesfois en paix et en repos.²⁰⁶⁾ Quelz sont donques a la cité les immoderez merites de telz hommes?²⁰⁷⁾ Ne vouldroit il pas trop mieulx d'assez a la chose publique qu'elle n'eust nulz telz citoiens?²⁰⁸⁾ Ne seroit ce pas aussy plus douce chose a leurs parens, c'est assavoir a pere et a mere, qu'ilz ne les eussent oncques engendrez?²⁰⁹⁾ Car se le nom de telz enfans parvenoit jusques a leurs ames, comme ilz aient souverainement amé leur pais en leur vie, ilz vouldroient qu'ilz fussent effacez de la compaignie des hommes vivans, et qu'ilz fussent degettez es dar-

reniers et extremes tourmens comme dommageux et inutiles.²¹⁰) En verité, mains enfans scelerez en ceste chose publique ont esté par la sentence des peres conscrips condempnez a souffrir plusieurs gehynes et divers tourmens.²¹¹) Nous avons exemple de ceste chose par Junius Brutus, le premier juge de liberté.²¹²) Lequel commanda a occire ses propres enfans, qui avoient esté trouvez coupables d'une conjuracion.²¹³) Item de Cassius, lequel fist battre et corriger son fils tresdurement, et puis manda qu'on le tuast pour ce qu'il avoit affecté l'empire du peuple rommain.²¹⁴) En après nous trouvons de Manlius Torquatus, notre tresnoble citoien, que, comme son filz, Decius Sallanus, fust accusé envers le senat de restituer certaines sommes d'argent, il entreprint tout seul la congnoissance de ceste cause, puis après, quant il eut attainé la verité du criesme, il prononça la sentence qui s'ensuit: »Pour ce qu'il est certain que Sallanus, mon filz, indigne et desloyal, a desrobé en prouvence une tresgrant somme d'argent, je le juge, et non sans cause, inhabille de non plus habiter es maisons paternelles, de non plus avoir les honneurs de la chose publique, et de non plus hanter la compaignie de tous les citoiens de Romme.²¹⁵) Et en oultre, je lui commande qu'il se parte incontinent de ma presence sans jamais y retourner.«²¹⁶) Certes, ce n'est pas la coustume d'un bon pere d'amer ses enfans viciieux et mauvais, ains de les hair et dechasser ensus de lui.²¹⁷) Nul merite doncques ne leur est deu au pais pour les benefices de leurs peres, et se nul merite ne leur est deu, comme dit est, il n'est aussy nulle vertu paternelle qui resplendisse en eulx.²¹⁸) Car sicomme resplendeur ne reluist jamais en l'obscuré glace d'un miroir, semblablement la vertu des anciens peres ne peut reluire es enfans felons et pervers.²¹⁹) O Cornelius Scipion, tu cuides pour neant que la gloire des predecesseurs soit faite hereditaire aux successeurs, et que noblesse soit laissie après la mort comme le gaing qui vient des besteaux.²²⁰) Il appert magnifiquement par les choses dessus dictes que vertu et noblesse, qui est la compaignie de vertu, se acquiert par propre labeur, et ne peut nullement estre avecques vices.²²¹) Toute ceste vanterie doncques exauce la loenge d'autrui et non pas la tienne.²²²) Et ja soit ce que les enfans prengnent leur sang, leurs membres et leurs entrailles de pere et de mere nobles et vertueux, toutesvoies ilz se attribuent vainement leur noblesse, de laquelle le propre siege est le corage humain, de quoy nulle partie ne se laisse aux successeurs; les corps sont estains et ensevelis ensemble avec la vie.²²³) Et se les rudes gens appellent leurs enfans nobles, certes, ilz dient vray, s'ilz sont bons, preux et vaillans.²²⁴) Car lors ilz maintient une vie semblable aux nobles de leur lignage.²²⁵) Tu ne trespassoies point aussy, Cornelius, que, s'ilz sont parescheux et faillis de corage, les sages bien endoctrinés les appellent bastars comme fourlingnans et estranges de la gloire et noblesse de leur lignage.²²⁶) Par quoy il appert tresnotoirement que maintes lingnies bastardes et fourlingnans peuvent bien extraire leur naissance de tresclers et tresnobles parens.²²⁷) Ne je ne cuide point qu'on doive riens estimer quelle chose le menu peuple sent en ceste cause, pour ce que tressouvent il enchiet en tresgrans labeurs, et est son oppinion rare et foible quant il se assemble en conseil de sagesce.²²⁸) Or venons maintenant a parler de povreté qui est noble et pleine de lingnie.²²⁹) Qui fu oncques plus povre homme que Marcus Agrippa?²³⁰) Et combien qu'il fust vaillant et preud'omme en soy, aussy

fut il trescler et tresprouffitable a notre chose publique.²³¹⁾ Car comme on eust ordonné après sa mort que les cens et revenues publiques qu'il avoit gouvernez en son temps, fussent inventoriez, on ne trouva riens en son patrimoine que on peust emporter au tresor de Romme.²³²⁾ Ne fu il pas aussy établi que a Valerius Publicola, qui avoit esté trois fois consul, pour ce qu'il avoit tousjours exercé ses consulatz tresaggreablement en la chose publique, on lui fist ses funerailles solempnelles de l'argent du tresor publique?²³³⁾ Car après sa mort il n'avoit point laissé d'argent.²³⁴⁾ Ne exauça pas semblablement le peuple rommain au souverain empire Quintus Cincinatus, lequel gaignoit sa dure vie a cultiver la terre et a semer et labourer les champs?²³⁵⁾ Ce nonobstant, il fu d'une tant grande vertu, que, quant les Prenestins eurent mis leurs ostes et leurs tentes jusques aux murs de la cité de Romme avis du siege, il les dechassa par grant force d'armes et les desconfy tous sur le fleuve nommé Albulia, lequel on appelle a present le Tybre, a cause d'un empereur de Romme, nommé Tiberius, qui fut noyé dedens ledit fleuve.²³⁶⁾ En après il assailly VIII citez qui avoient esté compaignes aux Prenestins, et assega mesmes la cité de Prenestine.²³⁷⁾ Laquelle il prist a son habandon, et toutes les autres VIII citez il ot a sa voullenté, lesquelles choses il fist et acheva toutes en l'espasse de XX jours tant seullement.²³⁸⁾ Combien grande fut aussy la glorieuse povreté de Atillius Serranus!²³⁹⁾ Car lui estant une fois aux champs et y semant du grain, le senat l'envoya hastivement querir pour recevoir le consulat.²⁴⁰⁾ Lequel laissa tantost sa charrue et s'en vint combatre et destruire si tresvaillamment les grans ostes de noz ennemis, qu'il restaura le salut de la chose publique.²⁴¹⁾ Certes, la dignité de consulat ne les delices de la cité ne les richesses acquises en batailles ne le retindrent oncques qu'il ne retournast a son doulx champ de labeur et a son rural et chier ouvrage.²⁴²⁾ Ne dirons nous pas doncques ceulx cy tresnobles et tresclers hommes es treshaulx et excellens courages, desquelz reluisoit une tant grande resplendeur de vertu?²⁴³⁾ Ja soit ce que en leur povreté et disette ilz vesquissent non nobles et meschans, y aura il point aucun si expert de raison qui n'appelle tresnobles ceulx cy, dont la noblesse de la chose publique a esté tant de fois gardee par leurs merites?²⁴⁴⁾ Par ainsi doncques il appert comment povreté peut estre avec noblesse, et comment noblesse peut aussy bien estre avec povreté.²⁴⁵⁾ Et ne cuide nul que la liberalité d'un honneste ou glorieux povre homme soit nulle quant ces tresclers et tresenluminez hommes ont secouru au pays et des dons de la chose publique ont aidé aux neccessitez de leurs amis.²⁴⁶⁾ Et quant ilz ont debouté les injures des cytoiens, ne sembloit ce pas estre une souveraine maniere de liberalité?²⁴⁷⁾ Certes, celui qui se fait liberal du gaing qui vient de nourreçon de bestes, n'est point a vituperer.²⁴⁸⁾ Car de peu de chose il peut estre liberal.²⁴⁹⁾ Toutesfois il est de neccessité, s'il veult faire du bien, que il soit moins puissant d'autant qu'il met hors de son patrimonne.²⁵⁰⁾ Mais celui qui par son aide et service s'efforce de faire aucun prouffit es choses publiques et privees, il peut de jour en jour estre plus liberal d'autant qu'il a plus grant auctorité en la chose publique, et que par moult de benefices il fait plusieurs courtoisies a ses amis.²⁵¹⁾ La liberalité doncques, Cornelius Scipion, d'un povre cler et noble peut bien estre grande, combien que disette ne tolt point la noblesse du povre et povreté attempree ne oste

nul degré de vertu.²⁵²) Car ung tresbeau don est également attribué a tout homme de par nature, c'est assavoir que ung chacun peut avoir et aconsieuvir vertu, dont le siege est scitué au plus parfont des entrailles du corage; ne il n'est sort ne fortune quelconque tant soit dure ne aigre qui puist tollir vertu a l'omme, ne nulle tant soit elle florissant ne joyeuse qui puist apporter gloire a ung fadart nice et precheux.²⁵³) Car se fortune avoit la seignourie de vertu, en verité, elle ne seroit pas vertu ne aucun merite de vertu ne seroit point notre eleccion des choses a faire en bien, ains elle seroit estrange.²⁵⁴) Pour ceste cause deporté toy, Cornelius Scipion, de ja plus cuidier que vertu, liberalité, et noblesse préngent quelque naissance en habondance de richesses.²⁵⁵) Certes, noblesse deffault avec celui qui tresluisit en richesses, et la vraye noblesse de l'omme n'est subgete a quelconque cas aventureux.²⁵⁶) Par ainsi les excellens hommes que j'ay cy-dessus ramembrez, n'eussent jamais esté nobles en icelle povreté, desquelz le peuple rommain honneure les noms comme tresloables par tous sciecles.²⁵⁷) Lesquelles choses considerées, peres conscrips, se les tresnobles hommes ont aucunesfois engendré des enfans vicieux, se de parens vilz et deboutez ont autresfois esté nés des enfans tresglorieux, et se en ceulx qui ont vescu en povreté et en disette, s'est maintesfois demonstree une tresgrande resplendisseur de vertu, c'est chose manifeste qu'il n'est nulle noblesse de richesses ne de lignage, ains que ung corage franc et gentil, non subget a quelque vice ou laidure, et soy excercitant en tresbonnes ars, lors doit estre reputé noble, cler, et reluisant.²⁵⁸) Et ainsy, quant nous plaidoyons de noblesse, toute la contencion qui est entre nous deux sera de vertu.²⁵⁹) En laquelle chose, peres conscrips, je ameroye mieulx mettre avant ung aultre qui parlast pour moy, affin que, quant je racompteray mes vertus, il ne semble que je enchee ou vice de infameté et de desvergongne.²⁶⁰) Mais je suis tresjoyeux d'une chose, c'est assavoir de ce que je regarde voz corages tresjustes et votre benignité et humanité tresgrande en tant que vous tous entendez la vie et les meurs de l'un et de l'autre, par quoy faulseté ne nous peut prejudicier ne verité ne nous doit point nuire.²⁶¹) Puis doncques que, des mon enfance, je commençay a croistre, j'employay mon aage aux estudes de toutes lettres.²⁶²) En après, quant je fus ung peu plus grant, je passay une bonne partie de mon adolescence en philosophie, dont la doctrine est si loable, que je ne sçay riens qu'on peust trouver plus en la vie des mortelz.²⁶³) En laquelle estude je eus plusieurs maistres, et non mie seulement les latins, mais aussy a Athaines je volz oyr les grecz, qui sont les princes de toutes bonnes ars.²⁶⁴) Et m'en raporte au jugement des aultres combien j'ay proffité en leurs disciplines.²⁶⁵) Une chose tant seulement puis je dire de moy meismes sans arrogance, c'est que jamais je n'eux nulz jours witz d'estude et ne perdi oncques nuit sans veillier.²⁶⁶) Une ardant convoitise de savoir m'estoit infuse par nature tellement que on jugoit par droit et par raison qu'il n'estoit riens plus digne que mon engin.²⁶⁷) Une grant multitude de maistres et de docteurs et une tres-solennelle campagne de disciples me venoit de toutes pars.²⁶⁸) Et quiconques estoit introduit de leur sapience, jamais son corage ne pouvoit estre ydiot ne mal aprins.²⁶⁹) J'eulx aussy une tant grande excercitation de doctrine et de bien vivre, que je ne pourroye maintenant desirer nulle chose qui fust deshonneste.²⁷⁰) Par ainsy, les vices de ma vie me sont

fais non pas seulement molestez, mais contraires, et les vertus me sont tresdouces compaignes.²⁷¹⁾ Et puis, quant j'entendis que les engins des hommes mortelz sont fais plus ennoblis quant ilz sont prestez a la chose publique, je baillay moy mesmes et me octroiay du tout a mon pais.²⁷²⁾ Et de la en avant je ne cessay oncques puis de toursjours penser au salut et a l'ampliacion de notre empire sans resongnier peine ne labeur ne peril quelconques qui lui peust apoter gloire ne duree infinies.²⁷³⁾ En après, quant je parvins a plus grant aage, les mers estoient de toutes pars travaillies de pirates, c'est adire d'escumeurs de mer.²⁷⁴⁾ Et Gneyus Pompeyus, tresnoble et tresvaillant homme, lequel avoit lors la charge et conduite du navire rommain, se retray, en laissant la place a X nefz rostrees, c'est adire aians grans et longs becqs.²⁷⁵⁾ Mais puis que continuellement je me combatis contre Ezion, l'un desdis pirates, lequel estoit duc et meneur de noz ennemis, ne le desconfis je pas vaillamment avec toutes ses armees, ja soit ce qu'il resistast d'un fort et puissant pouvoir?²⁷⁶⁾ Semblablement en la bataille qui fu contre Mitridates, ne y acquis je pas la cote d'armes de l'un de ses chevalliers, et puis le rendi subget et serf a notre empire, dont j'eux tant et tant de fois honneur, triumphe, et gloire pardessus tous?²⁷⁷⁾ Et aussy, quant j'ay aucunes fois esté questeur de l'ost, n'ay je pas souvent desconfy les tresfortes batailles de noz ennemis?²⁷⁸⁾ Certes, il ne m'a riens failly en mon adolescence que je ne l'aye eu et que je n'aye aussy conquis tout ce que gloire de chevalerie peut apoter a nul dedens son consulat.²⁷⁹⁾ J'ai vescu en mon adolescence sy bien et sy noblement, que, quant je envieillis, il ne semble pas que j'aye vescu comme citoien inutile a la chose publique.²⁸⁰⁾ Combien grant amour et dileccion j'ay toudis eu envers mes parens et amis, vous, mes treschiers et tresdoux amis, qui de tous lez estes cy presentement assemblez, avez jusques a ores bien congneu que jamais a nul de vous je ne failly a son besoing, tant en jugement de plaidoirie comme en ceste ordre de senature; tant aussy en toutes choses privees que publiques, j'ay volentiers assisté a chacun qui m'a prié ou requis.²⁸¹⁾ Je ne fus oncques eschars de mes benefices a homme qui vesquist, ains leur ay esté tresplentureux de foy, de pitié, et d'amour; pour laquelle chose, comme il advient communement en toutes choses ayans amé, j'ay acquis et conjoint a moy la grace et benivolence de tous et de toutes.²⁸²⁾ Certes, il n'est homme en ceste cité ne par tout le monde aussy, qui me haist oncques que je sache, se non d'aventure le peuple rommain.²⁸³⁾ Finablement la somme de mes euvres est telle: »Je me estudie de estre treschier a la chose publique, servicialle dehors, joyeux a l'ostel, tresveillant en l'estude, debonnaire vers les povres, chier entre mes prochains, leal vers mes amis, et tousjours tresreverend es choses divines.«²⁸⁴⁾ Et ainsy par ces ars j'ay toudis cuidié de povoir attaindre et parvenir a noblesse, et par ces vertus j'ay toursjours pensé de faire mon corage cler, et plus cler vraiment que le tien, Cornelius.²⁸⁵⁾ Quelles sont tes meurs?²⁸⁶⁾ Quelles sont les habitacions de ta vie?²⁸⁷⁾ Quelle chose as tu oncques de mery en ta vie pourquoy tu te veulles attribuer noblesse devant moy?²⁸⁸⁾ Qui est celui seul benefice que notre chose publique a jamais apperceu de par toy, qui jusques cy as ainsy vescu en icelle, que en ses proffis et affaires elle n'a point encores entendu que tu soies né?²⁸⁹⁾ Qui est l'homme mortel qui usast oncques de ton confort ne de ton aide, ne en qui tu exerçasses

ceste liberalité que tu eslieves tant, se non que d'aventure tu les ayes despendus en tes ribaudises et en toute desvergondee et deshonneste vie, dont celle tresnoble maison que tu as maintenant, et toute ta famille est remplie?²⁹⁰) Penses tu de te faire cler et noble quant a trompettes et menestreaux tu fais danser ung grant tropeau de femmes publiques qui sont folles, et en tes voluptez tu te vois avironné tout a l'entour de leur tourbe, quant tu te envelopes d'embracemens deshonnestes, de laides contenance, et de yvrongneries?²⁹¹) Et quant tu as racompté les nobles et haultains fais de tes predecesseurs, je confesseray bien que leur noblesse a flory et tresgrandement et treshonorablement.²⁹²) Mais toy, imprudent et desvergonde, descuevres ton infamité par ceste recommandacion.²⁹³) En verité, il n'est riens plus detestable ne riens plus miserable que en une tant grande resplandisseur de vertu avoir passé son eage si trestant avugle et obscur.²⁹⁴) Ilz te mettoient au devant ung exemple de tresgrandes et belles choses et pour parvenir a la bonne grace de la chose publique, comme s'ilz te moustroient ung tresbeau chemin devant les yeulx, affin que ce te feust treslegiere chose de reluire en une tant grande resplandisseur de tes ancestres.²⁹⁵) Mais d'une clere lumiere tu te es plungié ou millieu des tenebres.²⁹⁶) Et puis tu cuides que tes merites reluisent en la chose publique, laquelle tu enlaidis par tes nicetez et follies.²⁹⁷) Tu cuides aussy acquerir noblesse par les benefices de tes predecesseurs, et toutesfois tu ne quiers que malice et laidure.²⁹⁸) Penses tu, je te requiers, deservir par dormir, par repos, par oiseuse, par vins, par viandes, par jolivetez, par luxures, et par hontes avoir icelle gloire que ceulx la ont conquise par tant de labeurs, par veilles, par continences, par fain, par soif, par chault, par froit, par leurs adventures et par grans perilz?²⁹⁹) Tu erres grandement.³⁰⁰) Certes, il est necessité, se tu veulx resplendir de notables tiltres, que tu faces toy mesmes cler et ennobly de vertu, laquelle on quiert pour neant es biens hereditaires.³⁰¹) Lis et enquiers les livres et les vergongnieres raisons de tes ainsnez, et tu ne trouveras jamais que vertu y soit escripte.³⁰²) Tu dis maintenant quant leurs ames sont separees hors de leurs corps, qu'il n'est chose plus joyeuse en ce monde ne plus agreable pour tant que toutes les dignitez de la chose publique honnourent et reverendent toy qui es leur sang, leurs entrailles et leur amour.³⁰³) En verité, je cuide maintenant, s'ilz te regardoient estre venu en leur resplandissant lumiere, qu'il ne seroit riens plus detestable a leurs glorieux esperitz que leur seroit pour ce que ceste clareté du pais a soustenu si longuement tes enormitez, de laquelle, s'ilz vivoient encores cy presentement, eux tous ensemble t'en degetteroient incontinent au loings, ainsy que tu l'as bien deservy.³⁰⁴) O dieux immortalz! n'as tu point de honte que tu es appellé avec eulx, quant tu as vescu si villainement, que il semble que tu aies esté nourry entre les bordeaux et lieux dissolus?³⁰⁵) Scipion, tu affermes que leurs ymages reluisent cy en ta presence.³⁰⁶) Or est assavoir se tu ygnores point que ta vie desordonee amendrist leur gloire, pour ce que leur clarté ne peut plus reluire en tes tenebres.³⁰⁷) En après, tu tiens ceste tienne nobilité embellye de tes tresamples maisons, de tes tresbeaux villages et de tes tresriches laboureurs de terre, et tu vituperes mon moien mesnage, mon petit hostel populaire, mon estroit champ, et ma povreté honneste.³⁰⁸) Mais tu ne scez pas, meschant homme, a combien grant deshonneur te sont toutes ces choses, et combien cleres et nobles

me sont les miennes.³⁰⁹) Ce m'est vraiment plus belle chose de florir en trespetites et trestenues choses qu'il n'est a toy de te soullier en tresgrans apparaux.³¹⁰) Et ja soit ce que je eusse bien peu avoir de plus grans choses, tant es publiques offices magistraux comme en chevalerie, ne aussy richesses ne me peurent oncques deffailir.³¹¹) Car je ne vous oncques riens qui ne fust honneste.³¹²) Mais pour ce que je n'ay toudis rien convoitié par dessus honnesteté, je suis content de ceste doulce et attempree frugalité que j'ay.³¹³) Ce m'est assez d'avoir autant que je convoite; ce m'est assez de convoitier autant qu'il m'est honneste, et tout quanques on quiert par dessus, il s'en va en superfluitez de luxure.³¹⁴) Quelle chose devons nous plus desirer en notre vie, se non que nous vivons modereement et bien?³¹⁵) Et toutes richesses quelconques qu'elles soient, se on les amasse pour s'y aourner et outrecuidier, elles sont vaines et labeurs superflus.³¹⁶) Vertu doncques doit estre acquise pour l'embellissement du noble corage, et non pas les polis et riches utensilles de ta maison.³¹⁷) L'omme vertueux et noble resplendist entre quelconques choses tresvilles, mais le meschant vicieux se rend plus vil entre toutes choses tresresplendissans.³¹⁸) Il n'est nul qui pourchasse a perdre vertu par disette de choses terriennes.³¹⁹) Et n'est riens petit a celui qui veult bien faire.³²⁰) Cellui aussy qui n'est cler et noble, doit accuser soy mesmes, et a tort et sans cause se complaint de fortune.³²¹) Pour lesquelles choses, o Cornelius Scipion, delaisse maintenant a toy ainsy gloriffier en tes euvres, que tu as icy racomptees; lesquelles demoustrant ta derverie estre plus puissante, et te deporte de mesprisier ma fragilité, qui rend ma vertu plus clere et plus luisant.³²²) Delaisse aussy de mettre noblesse estre scituee es biens de fortune; car ilz sont caduques, transitoires, et estranges.³²³) Certainement noblesse est colloquie avec vertu, et vertu avec noblesse.³²⁴) O Lucrece, qui es la resplendeur de notre eage, tu as moult bien congneu ceste vraie vertu de noblesse, et l'as acquise par ton merueilleux engin.³²⁵) Les nopces des pucelles ne t'ont pas pleu; aussy n'ont fait les aournemens de femmes ne les perles fermailles ne les robes pompeuses ne les festoiemens ne les danseries ne les chanssons ne pluseurs aultres menues jolivetez.³²⁶) Lesquelles choses sont, chacune a par soy, es grans esmouvemens de luxure; ains toy, habandonnee a philosophie et auxVII ars liberaux, en continence de char, en labeurs corporelz, en virginité, en veilles, en soing, en diligence, et en sollicitudes, maintiens une vie la plus renommee de toute la jouvence romaine.³²⁷) Or saches que tu m'as pleus du tout par ceste seuille noblesse.³²⁸) J'entens aussy que, par icelle mesmes, je t'ay pleu plus que nul aultre.³²⁹) En verité, il n'est rien entre les choses humaines qui soit plus aimable ne plus conjoint que ung semblable affectueux desir de nobles hommes et d'amis loyaux, et que une pareille convoitise de vivre droiturierement.³³⁰) Il n'est aussy riens plus vicieux ne qui face plus a hair en ce siecle que quant aucun fuit et delaisse le cler et reluisant resplendissement de vertu, et se voltrille et decouille es laides voluptés des vices contagieux.³³¹) Par ainsy, pour ce que je maine une pareille vie a tes meurs et Cornelius Scipion en maintient une dessemblable, il est de neccessité que tu me aimes grandement et que tu le hayes tresaignement.³³²) Quelle joyeuseté de vie peulz tu avoir avec lui?³³³) Tu voudroies entendre aux tressolempnelles oroisons des estudes; mais lui, tresennemy de savoir

lettres, vouldroit ouyr retentir les voix de ses jongleresses femmes dissolues et toudis hanter ses yvrongneries.³³⁴) Tu desireroies a habiter en une maison reluisant en honnesteté et en chasteté, mais il convoiteroit a se trouver en ung hostel tout remply de voluptez et de desirs charnelz.³³⁵) Tu ne demanderoies fors que arguer toursjours entre les engins tresbien aprins, et disputer sans cesser des merveilleuses causes des choses naturelles, des mouvemens des estoilles, et des disciplines des bonnes meurs.³³⁶) Mais il ne sercheroit que se trouver entre les tourbes de ses folles femmes et la preschier de toutes choses vicieuses et de tresordes voluptez, comme se ce fust ung notable orateur en ces ars de ruffiens.³³⁷) Comment doncques pourra jamais estre paix ne concorde entre corages si differens et si discordans?³³⁸) O ma douce amie Lucresse, je conduiray ta continence en mes maisons seures et paisibles.³³⁹) Et ja soit ce qu'elles ne soient pas remplies de telz ars superflus et inutiles, toutesfois elles reluisent de vertus, de meurs, de joyeuseté, et de toute chasteté de corage.³⁴⁰) Tu verras premierement leans une librairie tresbien ordonnee, en laquelle j'ay toursjours mis tout mon espoir.³⁴¹) Leans sont tous mes paremens et aournemens, leans sont mes lis de mariage, leans sont les resplendissans utensilles de mon mesnage, leans pourras tu lire les orateurs et interpretes des Grecs ou des Latins, lesquelz que tu voudras, leans aussy disputerons ensemble bien souvent de notre souefve et plaisant discipline, leans aussy te recorderay aucunesfois les grans et innombrables leçons que mes maistres d'Athenes m'ont apprises et enseignies, dont je me delicte grandement quant il m'en souvient.³⁴²) Il n'est certes nulle sy familiere sollicitude des choses mondaines qui jamais me detrie de ces occupacions d'estude.³⁴³) Mon petit champ, que j'ay bien esprouvé, me apporte assez de biens pour mon vivre quotidien.³⁴⁴) Mais se aucun le volloit avoir d'aventure, il le me pourroit aïseement oster.³⁴⁵) Par ainsy, je ne saroie trouver nulle aultre maniere pour vivre honnestement et secourir a mes necessitez.³⁴⁶) En ceste maniere pourras tu en tes treshaulx et parfons estudes toy excerciter et entendre a telles oyseuses que tu voudras.³⁴⁷) Et ne sera homme qui t'empesche tes saintes pensees ne qui te donne noise en ton repos.³⁴⁸) Tu n'aras point doncques autour de toy quelque bruit ou trepillement de femmes publiques et dissolues.³⁴⁹) Il ne te viendra aussy nulle paour de mariage rompu ne de jalousie, qui suelt moult souvent troubler les treschastes corages des matrones.³⁵⁰) Tu n'aras semblablement nulle deffaulte de ces tresdoux et tresamez embracemens qui ne blescheront en riens ta chaste vergongne.³⁵¹) Certes, l'amour de mariage acouplé a vertu est une divine religion pour conserver le humain lignage, laquelle par nulle bonne fortune ne eureuse ne peut parvenir d'aventure a tes enfans.³⁵²) Quelle chose, je te requiers, est plus bien euee es choses mondaines comme est de mener sa vie et la user en une trespaisible joyeuseté, en vertu, et en bonnes meurs?³⁵³) Certes, rien qui soit.³⁵⁴) Et quelle chose, je te prie, est plus joyeuse comme est de vivre avec celui lequel se delicte en toy aussy egaleement comme il fait en ses tressinguliers desirs?³⁵⁵) O vous, mes peres conscrips, dont le jugement d'une tant grande et tant desiree chose siet en vos tresprudens et tressages corages, reveilliez vous maintenant et advertissiez la somme de ceste contencion.³⁵⁶) En verité, nous nous debatons de noblesse.³⁵⁷) La vie, les fortunes, les meurs, et les estudes de l'un et de l'autre vous sont assez

cognutes jusques cy et vous ont maintenant esté ramembrees.³⁵⁸) En brief, la fin et l'yssue de ceste controverse est finalement cestui, c'est assavoir que au jour d'huy honneste content prent debat avec chasteté et vergongne, continence avec luxure, magnanimité avec fetardie, enseignement de doctrine avec follie, et vertu avec nicheté vicieuse.³⁵⁹) Se je suis doncques le plus noble de nous deux, mes peres conscrips, le jugement en est laissié du tout en votre sentence.³⁶⁰)

Cy fine la controverse de noblesse, plaidoyee entre Publius Cornelius Scipion d'une part, et entre Cayus Flaminius d'aultre part.³⁶¹) Laquelle a esté faicte et composee par ung notable docteur en loix et grant orateur, nommé Bonne Surse de Pistoye, puis par le commandement de treshault, trespuissant, et tresexcellent prince Phelippe, par la grace de dieu duc de Bourgongne, de Lothr., de Brabant, et de Lembourg, conte de Flandres et d'Artois, palatin de Haynnau, de Hollande, de Zeelande, et de Namur, marquis du saint empire, seigneur de Frise, de Salins, et de Malines, a esté ladite controverse ou debat de noblesse translatee en français par Je. Mielot, le moindre des secretaires d'icellui seigneur l'an de grace mil III c. XLIX.³⁶²)

Varianten und Anmerkungen.

Vorstehender Abhandlung über den Begriff „Adel“ dienen als Grundlage eine Handschrift *A* der Breslauer Stadtbibliothek (Declamationes et Orationes quaed., Gallice.), zwei Handschriften *B* und *C* der Bibliothèque de Bourgogne in Brüssel, No. 9278 — 80 und No. 14838, und eine Handschrift *P* der Bibliothèque nationale in Paris, No. 1968. Endlich habe ich bei der Feststellung des Textes noch einen Druck der zuletzt genannten Bibliothek benutzt, von dem ich durch die gütige Vermittelung des Herrn Molinier, Professors an der École des chartes in Paris eine Abschrift erhielt. Dieses Werk trägt die Signatur: Emprimés: Réserve. D 862. (D + C 881) in f^o A.

A und *P* haben keine Überschrift, *B* die von mir gewählte, *C* folgende:

S'ensieult le debat de noblesse, jadis plaidoié devant les senateurs de la noble cité de Romme d'entre Gayus Flaminius et Publius Cornelius, mis de latin en cler franchois par Je. Melot, secretaire de treshault et puissant prince Phelippe, duc de Bourgoingne, et a la requeste dudit duc.

M hat die Überschrift:

Ici commence la controverse de noblesse, plaidoyee entre Publius Cornelius Scipion d'une part, et Gayus Flaminius de l'autre part. Laquelle a esté faicte et composee par un notable docteur en loix et grant orateur nommé Surse de Pistoye.

1) *A*. Entre nous. *M*. a esté souvent. — 2) *C*. (noblesse) par pluseurs lignaiges. *M*. Car pluseurs. — 3) *A*. est influence. *C*. est et gist en affluence. *M*. Et les autres si ont. est influence. — 4) *C*. Et aultres. *M*. Et moult d'autres. fust. —

5) A. u. B. et le reduire. M. aussi. aincoires. traittie. et le reduire en tele. declamation. — 6) C. jadis se deliroit. C. comme en ce ou que oncques cont. A. povoir. M. se delictoit. le age. contention. pooit. prouffitablement. traittie. — 7) B. puis pou. C. puis peu. M. estez. siecle. pou. ença. agreabl. receu. — 8) M. porroit. — 9) B. C. P. Et semble. A. autre que pardevant. M. autre que par devant. lignie. vertus embrachiez. — 10) M. volons. hauteur. d'hui. C. cellui fehlt. B. C. P. par lignie fehlt. — 11) C. la question. M. habondance. A. de richesse. M. vostre principauté. et leale. citoiens. C. et de la liberalle benivolence et souveraine de tous. — 12) M. regart. P. toute vertu est en vous aussy que nus de. M. honeste. — 13) P. justice. region. M. attrempance. A. de votre n. princ. P. la singnorie de votre princiaulté. M. la signourie de vostre princeauté. — 14) C. Lesqu. choses toutes sont. M. teles. porroit. A. et volupté. C. M. P. de humain. M. si comme. A. B. C. P. il apparu. — 15) A. u. P. le tresap. A. des tresgr. A. u. P. des faiz. A. u. P. ce tresj. et nouv. P. et tresvictureusse haut. M. Et pour tant, o vous, le tres approuvé. des tres grandes. le tres. executeur des faits. envoie ce tres joyeux et nouvel. pour en estre droiturierement jugié. vostre. hautesse de coraige. — 16) B. u. C. fehlt. P. la prologue. M. Ci. — 17) B. Cy commence le debat de noblesse, etc. C. Cy commence ledit debat de nobl. Das Übrige fehlt. M. declamation. — 18) C. temps flouriss. C. il y olt ung. B. homme bien euré. A. de honesté. A. et fehlt vor tresgarni. C. biens de dame fortune. M. tres. flourissant. un senateur. beneureux. honesteté. citoiens, tres. — 19) A. u. P. sa femme clandra. M. beauté. seule. viellesse. — 20) B. u. P. vierges rommaines. C. toutes les aultres vierges rommaines. une tant grande attemprance fehlt. A. une tresgrande honesté. C. et une tant sy honesteté et probité de moeurs. A. que riens n'y falloit en tant qu'il fust licite. P. que riens n'y falloit en tant qui fuit licite desirer. M. forme. attrempance. tant grant perfection. grande instruction, une tres grande honesteté. riens n'y falloit en tant qu'il fust licite. coraige. d'icellui eage. — 21) A. M. u. P. Et de l'ardant amour. C. Et aussy de l'amour tresardent. M. pluseurs. autres. de sa bonté, beauté, vertu. A. u. P. vertu. A. jonesse, entre. M. Entre les autres deux jonenceaux, pareilz en fortune et en eage, mais leurs meurs si estoient non pareilles. P. jonesse, dont entre. A. u. P. paraulx en fortune. A. u. P. non pareilles. — 22) A. u. P. Publius Cornelius, extrait de la n. f. des Cornelius. P. tous biens. M. fehlt Scipion. — 23) C. son anticque lignaige. A. de tresgrans. A. u. P. amictiez que. M. de tres grands. que tousjours. — 24) A. presque son. M. presques son. danser. voler. — 25) B. u. P. L'autre appellé. C. L'autre se appelle. A. du lygnage de Luceus, si lui aprint. P. du lignage des Luceus, sy ly aprint. M. du lignage des luciens. Cestui prist. vertueux. moiennement richesses. despense attr. C. Lucius Scilla vint sa n. C. a son hostel. — 26) C. sembloient. A. u. P. Cornelius fehlt. M. celles de Cornelius, toutesvoyes. rien de moindre. — 27) P. d'ung corage et noble. M. flourissoit. parens, a ses amis. — 28 u. 29) P. constrainnoit, aussy tresexp. P. u. A. en toute sc. C. en telles manieres. P. ses armes. M. constrainingnoit. tele. que armes. — 30) A. faconde plus loable qu'il ne seroit creable a quelque jouvencel. M. se demonstroit. a quelconque jonencel. P. plus loialle a qu. aultre j. — 31) A. u. P. ses nobles. C. vertus il. M. ses noble vertus il. autres. — 32) P. ses deux. sy-dessus. cuidant. M. jonenceaulx ci-dessis. un. cuidant que lucesse si fust donnee a mariage, s'en. A. u. P. a mariage. A. u. P. si fehlt. P. enssembler. qu'il les rechuit. — 33) C. la veit en eage de marier preste. A. il exposa a sa fille. P. lui u. a sa fille fehlen. M. chascun. vieillart. la savoit en eage preste. il exposa

a sa fille la cause. jonenceaux. B. u. C. leur engin. P. leurs engin. — 34) C. qu'elle choisist lequel. M. voloit. mari. — 35) A. l'escondit fehlt. P. a premier. M. la dicte damoiselle au premier. souillie, et comment que son pere la assayast. un pou. A. l'onnesté. C. vierginité non seulle. A. u. P. l'assaiast, B. u. C. le essaiaast. — 36, 37 u. 38) P. de ses jov. M. En la fin. dist en tele maniere. Mon treschier pere, faittes. jonenceaux. gendre. esliray et prendray a mari. A. M. P. fehlt von tant que bis entre. C. est le. A. u. P. sembloit une. M. a sçavoir lequel d'eulx. sembloit une. merveilleuse, fut ce debat mené. A. u. P. mené. P. ung grant. — 39) A. u. P. cy-aprés fehlt. M. et d'autres. forme que s'ensient. 40) A. u. P. S'ensuit de Publius Cornelius Scipion, commençant son oroison. M. Jci commence Publius Cornelius Scipion son oroison. — 41) A. u. P. demande a mary. M. demande a mari. B. demande avoir a m. C. dem. a avoir a m. C. nul qui. P. atende. P. de noble l. A. u. P. lignie de Cornelius. M. lignie des Corneliens. A., B. u. P. et honneur fehlt. M. la gloire de ceste chose. — 42) P. de naiss. de n. p. A. heritaire. P. hiretaire. M. un. — 43) C. par leurs oeuvres. A. u. P. vertus. M. les euvres. vertus. un. fais. l'ottroy. par loable recordation. A. et aront acquis. A. u. P. les grans m. A. u. P. industriels. A. u. P. desquelles. A. u. P. par loable. — 44) P. nous enfans, engendrés de n. s., de nous m., de nous os, de nous ent. M. ainsi. enfans engendrez de nostre. autre. enfans sinon que ce sont. A. u. P. ce sont. — 45) B. de pere et m. P. u. C. du p. et m. A. venans. M. Satz 45 fehlt. — 46) A. en toute p. C. et toute la p. M. des enfans. le linage en toute posterité. — 47) A. u. P. de pere et m. C. du p. et de m. B. C. u. P. ou viaire. M. mere, pourtraites et enteez. enfans. aucunesfois. beauté. maintien. paine y connoit. maintesfois. enfans. C. rassambent aulcunefois. C. comme que en. C. riens despareil, ains se samble. B. u. C. mainteffois. P. souvente fois. A. leur pere. P. que pere. — 48) A. u. M. Je treuve en après. P. En après je t. P. de telz enfans. M. enfans. et ont engin assez prez comme tout un. B. a ceulx. A. et ont engins pr. tout ung. P. et sont engins presque assés tout ung. A. u. P. de vivres. — 49) A. Il adv. souvent aussi. M. avient. que ilz. et si ensuivent. conversation. fais. dis. telement. C. le nourechon. P. leur courages le demonstrant. C. le monstrent. — 50) C. cy-devant dictes. C. empaindent. M. donques. enfans et si leur empraindent grandement. un. anobl. merveill. B. u. C. en laid. P. la plus grant part. C. resplendeur. — 51) C. me tarδοit. A. leurs naissances. M. narration. j'auroye m. grande h. de raconter. pris leurs naissances. C. leur naissance et extraiccion. C. jugiez nobles. P. esté nobles hommes nommés. — 52) P. enfans de F. Cornelius tresnoble. M. enfans. — 53) A. aussi fehlt. C. le bien de la cité et la s. M. seulet. cheut. ennemis. — 54) A. les enfans. B. tant de si tresgrans t. P. tant de sy grant de triumphes. A. u. P. et par de fois. A. tant esté def. M. aprez. les enfans. émiliens. rommain a perceut de si. garanti et anobli. — 55) B. u. C. aussy fehlt. C. et leurs biens. A. u. P. pour garder et sauver. M. aussi. enfans. fois et qui par. vies et leurs. — 56) C. de mery. A. ont eulx. A. honorables. M. beaucoup de merite. haulz. tresgrande. pays. honorables. — 57) C. ainsy que. M. ainsi donques. C. u. P. établis. A. par les loys. A. glorieuse fehlt. M. semblaissent. ingras. les loix. ceulx. ayant. glorieux. a l'onneur de la chose publique. mis et assis. solennelz. P. en aient les grand. C. fremez. B. u. C. publicque. — 58) A. u. P. aucunes arches triumphans, esquelles. P. de haulx, nobles. A. et memoire. M. ordonneez aucunes arches triumphans esqueles. avenir se demonstroient. embelis. — 59) A. par raison fehlt. M. de honnourer les arches triumphans et ymaiges. — 60) A. estoient

deubz fehlt. C. doubz. P. deulx. B. se devoient. M. estoient donnez. — 61) B. u. C. Et ceulx que les enseignes. M. tele entailleure faite de ymage. demonstre. enfans ci. vrayes. de pere et de mere. A. de nobles. A. u. P. ymage. À u. C. de pere et de mere. — 62) M. couloureez. — 63) A. apporter et plus. C. de cachier. M. et les bonnes meurs de ces enfans par ensuivre les traches. pluseurs utilitez et moult proffiter a maint citoyen. infinis meschiez. — 64) A. justem. par les senateurs. P. just. et s. P. donne fehlt. A. u. P. consulans. M. justement du colliege des senateurs. les seignouries et si leur ottroye l'en les dict. A. et les seignourie; imperiales fehlt. P. et octroye. C. les octroia on. P. et tous et mag. — 65) A. M. P. nulles cures. A. M. P. puis que tresn. A. en sont vollez. P. s'en s. volés h. de leur. A. B. C. P. que leurs p. enf. etc. M. puis que tresnobles esperis en sont volez. doulz. enfans soient honnouréz. autres. recordation. trespassez en pluseurs. prouffiz. A. u. P. en pluseurs grans honneurs. C. et plus grans. — 66) P. que, devant ilz ont. A. B. C. P. que ceulx. M. chascun. a eulx que eulx. que elle. a leurs enfanz. A. u. P. desirant. B. u. C. vers leurs enf. — 67) C. u. P. assavourent ne pensent. M. ne ne pensent rien. si non qu'ilz. aucunesfois. portion. A. u. P. aucunes fois. — 68) B. par. C. u. P. et de mere. M. lesqueles. en leurs enfans. puet. nulle plusgrande entre les desirs et veulx. est avec ce tant grande. peres on est tenu. honnourer et exauchier et avec ce rendre. n'a peut baillier. P. mere et tant envers. A. u. P. peut. A. nulles p. grans. A. u. P. est avec tant grande en la vie commune la volupté. B. u. P. le yssue. B. de la vie. C. de ladicté v. C. par les merites. A. u. P. le pays fehlt. A. parfaictem. fehlt. — 69) A. u. P. haulte insouveraine. C. les hautain. P. haultaines. M. c'est ici la haute. povoir. raconter les nobles et hautains fais. et de povoir demander. A. M. P. par leurs honneurs et benef. M. de povoir. publique. aussi. apeller. et demonstrent les. C. d'eulx fehlt. A. u. P. les ymages. P. de son. — 70) P. toutes et tous. — 72) A. u. P. en lettre et en science. M. de tresnobles et de vertueux parens. et tout besoing. — 73) C. Von embellist bis la famille fehlt. A. et en concorde. P. avec qui les amis. A. ce qu'il leur. C. d'aultuy, dont on pense, P. peult. — 74) A. u. P. le fehlt. P. tant homme. pour neant vergeblich. A. de l'excer. C. de le excercer. M. neant de l'accepter, se. A. u. P. et aultre. A. u. P. sa fehlt. — 75) A. u. P. se fehlt. P. sa grace. C. et malveillance. — 76) A. u. P. tresbel. P. se veult. A. u. P. par moult souv. estre l. C. pour estre m. — 77) C. hommes honnestes et tressaiges. A. despité. — 78) B. de ce que f. A. n'a peu fehlt. In P. ist am Rande mit andrer Tinte hinzugefügt ne puit. C. ne peult. A. a toursj. esté. M. ne puet luire. — 79) A. u. P. des biens. M. donques il appert. des biens. P. aide en a bellissement. C. u. P. et vault. A. M. P. mesmes est ensemble. — 80) A. C. P. M. richesse. B. u. P. nul. P. mes peres c. C. resplendist. A. M. P. le grant. M. cité et des citoiens. — 81) M. cellui qui ait. — 82) A. M. P. par fehlt. M. jurisdiction. — 83) P. est c. aussy. C. quy a aussy plus. P. les grans p. fehlt. P. qui ont f. M. et debouté. comme ont fait. — 84) C. après qu'il eüst. — 85) A. depuis fehlt. M. mais nommé Scipion d'Aisie. — 86) C. embrassee. P. ambrassie. M. plaine des ennemis. — 87) C. plourante. — 89) A. M. la cité. A. M. P. la tressouveraine de n. emp. M. non pas. A. B. u. P. seul. de lumiere. fait. A. ains fehlt. M. mais aussi. B. u. C. le subj. M. A. tresv. fehlt. — 90) P. pour ce que. M. d'avoir. d'auffriquant. — 91) C. Cartage, son rebellant. B. entre n. emp. M. subverti et destruisi. — 92) C. Il en y a eubt enc. — 94) M. suis je. — 95) ce qu'il ont. — 96) A. y a en. C. consc., a il; ebenso M. M. aucun fehlt. — 97) P. qui ont ja. P. et plus. M.

raportez ici. — 98) A. M. P. il fehlt. P. que ne. C. leurs glor. et treslouables ym. — 99 u. 100) A. telles. A. u. P. ne si grans noblesses. Mais donques. C. grandes noblesses. M'est donques. C. ancestre. M. pareilz ne si grans noblesses. Mais donques et ne propre possession m'est laissie. A. C. und P. engendrez. — 101) B. u. C. les habis. P. u. C. ceste meime. A. porte en celle mesme ymage. P. en ceste mes ymages. M. porte cellui mesmes ymage. — 102) A. M. P. ay esté sans finement. B. nourry et alluvé. M. en bonnes et honestes meurs. C. ont suis procrees en. P. ou suis par cruiz. — 103) C. leur pays estoit. M. il est de necessité. B. u. C. tenu en r. — 104) A. celebreez. P. celebrés. — 105) C. pour aourn. M. A. corage qui vive. — 106) A. sont tresamples et tresaur. si ques elles. P. M. si fehlt. M. telemeut qu'elles. M. moindres des edifices. — 107) A. provinces. C. ung tresbeau chasteau. M. prov. tusculaine. — 108) A. tresbeaux lab. P. ung tresgrant laborages. A. u. P. ne fehlt. A. ou presque. C. ung grant. M. en Campanie tresbeaux lab. ne fehlt. ou presque. en pourrait estre repeu. 109) A. u. P. d'or et d'argent. C. pour avoir. P. a mon hostel. — 110) B. et reluis. B. m'est si. A. u. P. de tous ces dis que on ne pourroit. M. une tresn. et tres cl. decoration. ce dis je fehlt. que on ne pourroit. — 111) P. que en rich. P. et homme. B. ne contraire. C. ou contree. A. ou il y eust. M. eust oncques aucune pet. ch. — 112) P. le plus noble. — 113) C. Resjoys. M. O Luc! esjoys toy de ta grande s. ne aussi plus f. — 115) P. verrais les ch. de p. et les lys. — 117) A. de pr. soing de labour d. p. M. de pr. soing de labour des p. — 118) A. B. u. P. plaisant. M. Tu p. le temps. — 119) B. u. C. resveilleras. C. pour le soing. A. de dansser, de. M. danser et de voler. — 120) M. Tu viveras liberalem. — 122) M. deux pass. A. M. les tresjoieuses et pl. — 123) C. Et sachiez. A. u. B. pour für povre. — 124) A. M. tu trouveras. P. lieu transq., solitude. — 125) A. u. P. Et ne te verroies. A. affranchie de labour et desgarnie de besongne cotidienne. P. afranchy de laborez et desgarnis de b. cotidien. B. quotidiens. C. quotidianes. M. Et ne te verroyes. affranchie. desgarnie de besoingne cotidienne. — 126) C. que tu me ne ayes volu. — 127) P. que tu eusses. — 129) P. en eage. M. tresgrande. — 130) C. richesses. M. en lieu de rich., povreté fehlt. de toutes c. raisons. — 132) B. Cy parle Gayus Flaminius contre Publius Cornelius devant les senateurs de Romme. P. Überschrift fehlt. — 133) B. j'ay a d. maint. — 134) M. en quelconque l. comme elle est a present. — 135) A. M. tresgrande equité. M. une tresgrande cong. A. M. et une tresgr. hantise. A. que on n'y peut riens ent. de injur. B. puet attendre riens injur. P. peult entendre injur. M. que on n'y puet riens ent. d'injur. P. ne traittier aussy injuste. B. riens inusité. — 136) P. en non acoust. B. controverse. P. qui ne fait. — 138) P. désiré. P. vous veés a ce jour d'huy outre la costumance. B. outre l'accoustumance. A. assemblé. A. u. P. de peuple r. M. de pueple r. et voyez. A. u. P. estranges. A. aussy du tout. M. des estranges. convertit. — 139) B. doit maint. estre. — 140) A. u. P. Sy vous prie advertissiez bien. A. M. P. en toute bonté. B. en toute bouche. Combien que hat hier, wie an andern Stellen, noch die Bedeutung von „ebenso sehr, wie“, es dient in seiner Beziehung auf den folgenden Satz zur Darstellung der Gleichheit. cf. 231: Et combien qu'il fust vaillant et preud'omme en soy, aussy fut il trescler et tresprouffitabile a notre chose publique. Ebenso 252: La liberalité donques . . . d'un povre . . . peut bien estre grande, combien que disette ne tolt point la noblesse du povre, wo es sich der Bedeutung von puisque nähert: „da ja selbstverständlich Dürftigkeit dem Armen nichts von seinem Adel nimmt“. Erst hieraus hat sich die Bedeutung einer Koncessivpartikel entwickelt. P. soit justicé garder. A. M. P. des choses. — 141) M. qui

parle a vous. — 143) A. M. l'autre de impacience. P. l'un de sattendre, l'autre de impacience. — 144) A. de rompre. B. attemprance. P. atempr. A. u. B. imprudence. P. de tout son imprudent. M. grant ayde. — 145) A. le tressage oppinion. B. la tressaige opcion. M. la tressage oppinion. — 146) u. 147) A. M. P. de nous deux. Lors Corn. Scip. s'est enh. de soy f. le plus noble fehlt. A. u. P. aux richesses pour ceste cause. Il a dit etc. A. u. P. et magnifest. A. u. B. laissié. P. laissiet. — 148) A. M. contient. A. M. fait. — 149) A. M. voit. soit. M. digne de recommandation ne de recordation. A. M. tresp. ses vices, sa vie, et ses m. Die andern Handschriften haben: fust digne de recordacion. tresp. sa vie et ses m. — 150) M. je dy que la nobl. de lignie. A. P. la nobl. de lingnie. M. de corage. — 151) P. aultre se non. — 152) A. u. P. Et aussy que. M. Et aussi que. A. M. P. et semblablem. P. autant. A. M. P. tresbons ars. P. affin qui se. A. u. P. proffit. et prudent en just. In B. ist hinter prouffitable ein Wort ausradiert. M. se demonstre prouffitable et prudent en just. A. M. P. en const., en magnificence, en att. A. parens, amis, et. M. P. parens et amis. M. nourri es tres saintes estude. P. de lestres et sera. A. u. P. rep. cleric. A. M. P. entre tous. nobles fehlt. M. preux et vaill. outre tous. — 153) M. la quelle ch. C. meismes. un pou. M. corrompu. ars et manieres. et a cruauté. a fet. et desc., a desattr. chault des biens. non noble cuer failli. — 154) P. et a nulle pité. A. u. P. chault du bien. — 155) M. seule. A. M. P. de richesse de l'ampliation. — 156) B. l'emperreix. M. emperreis. P. emperis. B. M. de leur naiss. — 157) B. de l'eritage. M. prouffit du bestail. ains de telle hautesse. B. et establit. A. de homme. M. miroir. — 158) A. u. P. des belles. A. se tu lui en bailles des laides. P. luy baille des l. A. M. P. elles lui sembl. — 159) P. de l'omme fehlt. M. de homme. A. M. P. et non noblesse fehlt. — 160) A. u. P. le lignage, la richesse ne la puissance. M. le lign., la rich., ne ossy la p. — 161) M. embelir. vraye. — 162) A. M. P. je n'ay besoing. alleg. exempl. — 163) A. Si rediray je. M. Sy diray. A. semble pas assez loings. M. pas assez. — 164) toucheray d'aucuns un bien pou. — 165) A. a l'adol. B. cité de T. H. M. p. maisonnette. et ne c. A. M. P. nul de ses parens. M. bestail. — 166) B. tant qu'il le esleva. D tant qui se esl. M. qu'il s'esl. P. dingnité et cons. — 167) A. emp. les Fiden., qui est. trescruelz enn. P. empire ceulx et les Fid. qui est. tres ors ennem. M. nostre emp. les F. trescruelz. 168) A. M. P. il obtint fehlt. A. en quoy il est, gouv. M. quoy il estoit gouv. a subjection les Fabiens. a nostre c. et si acreit. magistrax. A. u. P. a subj. les Fabiens. B. la dignité. — 169) A. u. P. Potius. M. Marc. Portius Catho. A. M. P. la lignie potencieane. P. naissance. Et fu. A. u. P. de Tuscielaine. M. Tusculaine. — 170) P. Toutesvois. — 171) B. Certes lui noble et sal. a la ch. p., ne fu pas. A. M. P. lettre. P. honorés. A. M. leur senat. B. sa resplendisseur. M. majesté. — 172) A. Apinias. P. Arpinias. B. fu gis. A. M. P. de la mer, en sa naissance. M. orde et. — 173) A. u. P. vertu florissant. A. consoux. M. Et après fut une. flourissant. par le consule M. — 174) P. en chassa et vainquit. M. enchassa et vainquy le premier Jug. Maur. A. u. P. mesmement. A. et Bothus, roy de Moritaine. P. et Pothus, r. de M. B. et Bochus, roy de Mauritaine. A. u. P. aide audit. — 175) A. M. P. en Num. fehlt. — 176) A. M. P. Et en la parf. A. u. P. qui fu present (presens) amené. M. glorieus. pour Jug., qui y fut present amené. — 177) M. tymbrois eurent deffoulé les ostz. il eut a R. A. M. P. une si gr. p. A. M. P. a paines fehlt. A. u. P. de rechief, fut envoié. et fu plus. f. A. en l'estat. P. en estat. A. M. P. il se transportoit bien en icelle b. M. Gaule. Ce M. cons. de r. fut envoyé. timbrois. et fut. eslevé en l'estat. —

178) A. M. et desconfis fehlt. — 179) M. escoles d. a. phylos. anobli. seul aorn. humaine. mortelz de son temps. — 180) A. u. B. mere alleressé (aler.) B. adire une femme. M. mere alerresse. enf. au partir du v. de leur mere. — 181) B. Euripedes. M. dittier. B. de mostenes. M. demosc. P. de moustenes. M. phylosaphes. orat. de tous les Gr. P. non pas fehlt. M. descongneus. — 182) M. Qui sera cellui donques de seur engin et de sain entendement qui s'enh. A. de seur engin. A. M. en la cl. nobl. A. de tant si enl. B. M. de tant et si enl. A. M. soit ordonné ville (vile). — 183) A. M. il n'est nec. P. il est de nec. A. u. P. que il n'y ait jamais n. M. qu'il y ait jamais nobilité. P. entre les hommes mortelz ou ceulx dont. — 184) A. M. P. de tresbons ars. — 185) A. Ne je ne loist. P. Il ne te l. A. M. qui de tes pred. A. M. venans. — 186) A. l'intrenie. P. de l'intrenie, später verbessert in l'extreme. — 187) B. M. tant tenuene. M. si aussi nous. — 189) P. je veul prem. raconter les ordres et v. M. voeil premiers. — 190) A. u. P. Sciplo. B. Stiplo. M. l'Auffricant. — 191) A. impetré de preture. A. M. P. l'octroy (ottr.) non mie du peuple r. par sa demerite. B. u. M. Ticerius. P. Tiche-rins. P. qui avoit p. av. esté. B. sectaire. M. Et aussi eut l'ayde. dolante. A. eu ayde. P. il ne eurent onques. B. puis. P. plus dolleur ch. — 192) M. souillast de aucun. publ., et affin qu'il ne deshonnourast. qu'il deist ne prononchast. droit tant grande et enragie folie. A. affin qu'il ne. P. affin qui ne. A. des Cornelius. P. de C. P. il ne souffurent. A. ne qu'il, en publ. ded. l. ch. de pretoire dist q. ch., tant. P. pretoire tant grande. A. u. P. grande et enrag. f. — 193) A. Munidre. B. Muindie. P. et Muindie contre Jugrute M. Jug., pour ce qu'il avoit mis. cruelem. et hont. en desp. du senat de Romme A. A. de Mamissa, j. r. de Munidie. P. de Munide. B. Masinissa, j. r. de Muindie. B. nos leg. et nos. M. noz leg. et noz armes. — 194) A. En après, le consul. A. u. P. Jugrute. P. tant qu'il fuit. — 195) B. plus l. ne plus det. chose. P. und M. chose fehlt. — 196) M. jonencel. 197) A. u. P. ne lui contredist et se sequesta. M. ne lui contredist. Et si se-questra. A. M. P. en la sembl. — 198) M. aussy fehlt. — 199) M. desvergondé s'ab. nud. — 201) P. Que serroit s'il. M. leurs predecesseurs. aport. P. apportens aucunes loenges. A. u. P. vicieux. — 203) A. u. B. se tu. A. descuveroient. P. descuveroient. A. u. P. pas chose A. u. P. soullure au bien publique. M. assav. te diroyes lors mieulx. coupable de tant qu'ilz ont. meschamment et folem. point chose. benef. et les dignitez. ceulx. aorn. souileure au bien publique. — 204) A. M. et la sainteté. B. et la sainte. P. le perilz. — 205) A. Ceulx aussi. B. triste et plourant. M. industrie. — 206) P. s'enforsent B. tourbler le pays estans aucunesfois. — 207) P. Que sont d. — 210) M. de tes enfans. effachiez. derreniers. torm. inutiles. — 211) P. En mains (verité fehlt). A. u. P. enffans stillez en c. ch. p. A. u. P. divers supplices de tourmens. M. En v. maintz enfans en ceste chose publ. conscrips exilliez et condempnez a. s. plus. ieheines et div. supplices de tourmens. — 213) M. enfans. culp. conjuration. P. povres enf. — 215) M. filz Decius Salanus. A. M. P. certaine somme. M. il entreprist. quant il attaint. crisme. A. M. la sentence telle (tele) qui. P. sentense tel qui. A. M. P. et de non plus avoir. — 216) A. u. P. qui se parte. M. jam y retourner. 217) A. arriere de lui. M. hayr et chassier. — 218) A. u. P. Et nulle merite don-ques ne leur est deu au pais p. l. b. de l. p., et nulle mer. ne l. est d., comme dit est. Il n'est aussy. M. Et nul merite donques. peres, ne nul honneur de noblesse ne leur en est deu. Il ne est aussi. 219) M. P. resplendisseur. A. M. P. en obscure. B. face d'un m. A. M. P. des anciens peres fehlt. M. puet. 220) A. M. P. O fehlt. M. faitte. A. u. P. comme gaing (gaaing) aux bestiaux (bestiaux).

M. comme gaain aux bestiaux. ²²¹⁾ P. que v. est nobl. A. u. P. la compagnie. M. manif. donques. que nobl. qui. puet. avec. ²²²⁾ B. u. P. la sienne. M. donques que tu as dicté. exauche. — ²²³⁾ A. duquel nulle partie. M. entreilles. noble. toutesfois ilz s'atrib. sont ensevelis et tout estains. — ²²⁴⁾ P. Et se rudes g. — A. vray, ilz. M. se ilz. — ²²⁶⁾ P. que, sy sont prescheulx et f. de leur corages. A. f. de corages. M. que les s. A. u. P. les appell. bestail. M. bestiaux. forlignans. — ²²⁷⁾ B. leurs naissances P. leur naissances. A. M. P. et nobles p. — ²²⁸⁾ A. Ne cuide pas. P. Ne ne cuides pas. A. u. P. riens eschiver. M. eschever quelle. P. a ceste c. A. il enchiet bien. — ²²⁹⁾ M. parler de povreté qui est noble et paine de lignie. — ²³⁰⁾ Agrippa? — ²³²⁾ A. u. P. mort les censes. M. mort que les censes. B. u. P. gouverné. A. gouvernees. A. u. P. inventoriees. P. on peult. — ²³³⁾ A. establi pour V. P. A. B. u. P. lui. M. consule. tousjours. consulas. agr. les fun. solenneles. ²³⁵⁾ B. Ne appella pas. P. Ne excelsa pas. M. Ne exaucha point s. semer et labourer. ²³⁶⁾ P. mys leur ostz. B. u. P. de Romme fehlt. A. d. R. il les enchassa. B. ains il les (avis du s. fehlt). Avis du siege mit dem Entschluss, der Absicht, sie zu belagern. M. ce nonobst. il fut. tres grande. leur ost. murs de Romme, il leva le siege et les desch. desconfist. nommé Albia. appelle maintenant. Tyberius. noyez. A. nommé Abbilla. B. Abbulla. P. sur le fl. Albille. B. on app. maintenant. Ebenso P. P. nommé Tiberine. — ²³⁷⁾ B. assiega la cité meismes. M. et si assiega meismes. — ²³⁸⁾ M. citez il eut a sa volenté. ach. tout en l'espace. A. acheva en. P. et escheva toutes. — ²³⁹⁾ B. comb. gr. aussy fu. P. Comme gr. aussy fu. M. Com gr. aussy. Actilius Seran. — ²⁴⁰⁾ A. M. champs, en semant. P. en semon. — ²⁴¹⁾ M. la charrue, et s'en vint destruire si tresvaillamment. B. si vaill. A. les osts. — ²⁴²⁾ P. retornas en son doux. — ²⁴³⁾ M. nous point donques c. ci. hommes de treshaulx. corages. reluist. — ²⁴⁴⁾ P. que en laheur, povreté et disette. A. u. P. ils vesquirent. A. B. u. P. y aura il point aucun si expert. M. povreté ilz vesq. esté tant de fois. — ²⁴⁵⁾ A. u. P. et comment aussy (et aussy c.) elle peut estre avec. p. M. puet estre. — ²⁴⁶⁾ B. u. P. gl. povre soit. M. lib. du glorieux povre. P. trescleres et enl. M. servi au. P. et des dont la ch. p. — ²⁴⁷⁾ A. u. P. machen nicht hinter amis, sendern nach cytoiens einen Punkt und beginnen einen neuen Satz, A. mit Ne semble pas ce estre cy une s. m., P. mit Ne samble ce pas etc. A. ilz ont eu debouté. P. ont deboutés. ²⁴⁸⁾ A. u. P. d'un gaing. M. du gaaing. nourrechon. — ²⁴⁹⁾ P. chose peut. M. pou de ch. il puet. — ²⁵⁰⁾ B. il est necess. A. M. P. faire son devoir de bien. M. patrimoine. — ²⁵¹⁾ M. ayde. profit. priveez, il puet estre de j. en j lib. A. u. P. service de faire s'efforce a aucun proffit. P. il fait courtosies. — ²⁵²⁾ B. u. P. La lib. doneques de Corn. Scip. et d'un povre. P. la nobl. de povre. M. d'un povre homme puet. car dis, ne provreté ne tolt. attrempee n'oste. — ²⁵³⁾ P. parfont entailles. P. qui peult. M. bel don. chascun puet av. et aconsuivir. entreilles. Ne il n'est fort. flour. puisse apporter. un soldart niche et parescheux. P. et ne nulle tant soit floriss. B. elle flourissant ou joieuse. B. fetard. P. soudart. B. niche et paresceux. P. niche et perescheulx. — ²⁵⁴⁾ P. la signorie de v., elle ne serroit. A. ne aucune merite de v. ne s. p. n. election des ch. a. faire en bien amy elle ne seroit estrange. B. ne aucun merite de v. ne elle ne seroit p. n. el. des ch. a. f. en bien, ains elle s. estr. P. ne aucune m. de v. ne s. p. n. el. des ch. a. f. en amy elle ne serroit estr. M. seign. de v., ne aucune merite de vertu, elle ne seroit p. v., ne aucune merite de v. ne serait pas nostre election. bien. a. moy, elle ne seroit. — ²⁵⁵⁾ P. c. cause, Corn. Sc., deporté toy de ja. noblesse prendent. — ²⁵⁶⁾ A. M. P. en richesse. M. subjette a quelconques

cas aventureux. — 257) M. Car les exc. remembrez. le pueple. siecles. P. honneure noms. — 258) A. engendrés des hommes vicieux, se d. parens sont deboutez et detenus vilz, autresfois ont esté nés des enf. gl. P. sy les tresnobles ont aucunes-fois engendrés des enf. vic., se de p. s. deb. et tenus etc. A. B. u. P. haben et se a ceulx. A. B. u. P. démontré. P. qui n'est nulle n. A. u. P. richesse. A. u. P. d'ung corage. A. u. P. mais soy excercer en tresbons ars. M. considereez. vicieux, et se des parens deboutez et tenus vilz autresfois de iceulx ont esté nez des enfans glorieux, ce n'est pas de merveille. Et se a ceulx qui ont v. en p. et en souffraite, s. m. resplendeur. richesse. d'un cor. subject a quelconque. laid., mais soy excercer en trestous bons ars. — 259) M. Et ainsi quant nous plaidoyons. contention de vertu qui est entre nous deux sera delaissie. — 260) M. j'aimeroye. un autre. raconteray. enchiee. infamie de vergoingne. — 261) M. la vie et les meurs. fausseté ne nous puet. nous puet nuire P. entendés la vie de meurs de. — 262) A. M. P. j'ay employé. M. mon eagc. — 263) P. une partie. — 264) M. plus. et divers maistres, et non pas seulem. aussi je vouly oyr. A. u. P. en Athaines. 265) B. Et me rapporte. — 266) B. je n'eus. P. jamais n'eulz. M. n'eus nulz jours vuis d'est. — 267) B. M. P. convoitise m'estoit de savoir par infinie nature. P. raison qui m'estoit. — 268) B. engien, grande mult.. — 269) P. quilconques. A. mais son c. M. apris. — 270) B. doctrines. — 271) A. molestz. A. (M.) P. me font trespoulce (douce) compaignie. — 272) M. Et quant je entendis. A. M. P. sont sans plus ennobly. B. sont fais plus ennoblis. Sans plus bezeichnet das höchste Maass innerhalb einer bestimmten Grenze. Cf. Littré s. v. plus. Ebenso in unserem Ms., III, 72. Et ce par l'espace de VII ans, s'il n'a grace de son prince d'un an sans plus: „Der Herold soll 7 Jahre dienen, ein Jahr höchstens darf ihm erlassen werden.“ An unserer Stelle jedoch gäbe sans plus nur dann einen Sinn, wenn es das höchste Maass im unbeschränkten Sinne bezeichnete, wenn es bedeutete au plus haut degré. A. u. P. sont prophes en la ch. p. M. proffes. — 273) P. quelconques de luy pentl apporter. A. gloire ne duree. B. u. P. gloire et duree. A. M. P. infinie. Gloire ne duree lässt sich ganz gut verteidigen. Bekanntlich wurde ni mit et und ou identisch gebraucht bei einer Frage, Bedingung oder unbestimmten Aussage. Unsere Stelle gehört zum letzten Falle. Cf. Aiol et Mirabel, ed. Förster 8406: Et Jofrois et Ylaires, tout III sont compaignon, Il ne deseuerioient por tout l'or de ces mont; Ja secoront le roi, qui qu'en poist ne qui non. — 274) P. a plus eage. A. u. P. les mons estoient. M. a plus d'eage. pyr. d'esc. de la mer. — 275) A. Et Gayus Pomp. P. Et Gneyus Pompeiis. A. u. P. la charge et la cond. A. M. P. se retrait. A. a XX nefz. M. a dix nefz rostreez. ayans. becs. — 276) P. puis cont. P. je combatis tout Orifin. A. contre Oricin. A. u. P. duc meneur. P. du navire et l'autre enem. Ne desconfige pas. B. desconfis je pas. M. Mais depuis me comb. contin. contre Oricus, l'un des dis pyrates, leq. estoit duc et meneur de noz ennemis, ne le desconfis je pas vaill. avec t. s. armes, ja soit ce qu'il r. d'un puiss. et f. p. C. meneur du navire de l'autre ennemistié, ne le desconfige pas av. t. s. armees, ja soit qu'il r. d'un f. et p. — 277) P. fu fehlt. P. n'y acquige pas. M. dont y eus. — 278) A. u. P. Et ainsy. — 279) conq. ce que toute gl. puet. — 280) A. M. P. en adolesc. A. M. P. sy bien et fehlt. M. vieilliz. vescu. citoyen. — 281) A. M. P. combien que. A. tous-jours. A. parents et amis, qui de tous cy prestement assemblez, avez. P. p. et amys qui de tous les estans sy presentement assablés. A. jamais a nul jour je n'ay failly. P. jam. a nul jour devons, je n'ay. B. de senatour. M. parens et amis qui de tous les estas cy. nul jour je n'ay f. tant en de pl. cestui. P. priv.

et publ. A. assisté et chacun. — 282) P. ains ay esté. A. M. P. comme fehlt. P. la beniv. et la grace. M. pour fehlt. la ben. — 283) M. aussi, qui me hayst onq. sçache. — 284) A. u. P. tresfort veillant a l'est. M. tele que. d'estre. servicable. joyeux à l'ost. tresfort veillant à l'est. leal envers. reveve des ch. publ. et div. P. tout jours rever. A. u. P. es choses divines (publ.) et publiques (div.). — 285) P. j'ay toudis pensé. P. que ne tient Corn. A. Corn. Scipion. — 286) A. Quelles sont les meurs de ta vie? — 287) A. fehlt. M. Queles sont tes habitations? — 288) A. u. P. Quelles choses eus tu onques de mercy. A. u. P. attribuer a nobl. M. Queles ch. eus tu onques de mercis. attribuer a nobl. — 289) P. encoire attendu. A. soies cely. P. soies che. M. toy que en ses prouffis. soies cellui que tu dis. — 290) P. de ton conseil ne de ton aide. P. que eslieves. A. u. P. se non d'avent. que. A. tu le ayes despendu. B. tu les aies despendu. P. l'aies despendu. M. Qui est homme. se non d'av. que tu l'ayes despendu en t. r. ou en. P. ou en tout. P. que tu ais. — 291) A. Penses tu donc ce faire. P. dont faire ce cler. B. de foles f. publ. P. en telz vol. P. envir. A. tourble. B. envolepes. P. Quant te te envoleppes. B. de laide contenance. P. et laides contenances. A. et vergongneuses. P. de verg. — M. P. tu dont te f. tromp. et a menestrelz. femmes qui sont p. et foles: Et en teles. environné tout alentour. enveloppes de embrachemens desh. et de l. c. et vergoingneuses. — 292) P. flory tresgr. M. raconté. confess. bien que n. y a flouri tresgr. et treshonor. — 293) infamie p. c. recommandation. — 294) A. eage trestant. — 295) P. M. une exemple. M. monstroient. dev. tes y. afin. fust une t. — 296) M. plongié. A. M. P. de ten. — 298) M. Tu c. ainsi. B. que fehlt. — 299) A. dormir et par repos. M. Pensses. requiers, de servir. oyseuse. fain, par froit, par chaut, p. l. avent. et grans. — 301) B. il n'est point necessité, se tu vuelz. P. il n'est necessité, sy. A. que faces. P. titles que tu faches. A. u. P. on acquiert. A. es hered. biens. M. C. il t'est de n. veux. meismes. ennobli. laq. on acquiert. — 302) B. et les mençongieres raisons. A. ainez. A. M. P. jamais fehlt. Die Conjunktion que ist hier ausgelassen. Denn der Sinn ist: „Du findest dort immer nur Tugendhaftes verzeichnet“. M. vergoingnees r. de tes ainsés. — 303) A. u. P. dis que maint. P. qui n'est ch. A. u. P. que nach pourtant fehlt. P. toute la dign. M. Tu dis maint. que quant. qu'il ne leur est ch. plus j. ne plus agr. en ce m. fors pour tant. entreilles et leurs ammours. P. toy qui est. A. u. B. leur entrailles. — 304) M. maintenant que. A. M. B. de leur resp. lum. Die Pariser Lesart en leur resp. scheint mir besser: „Wenn sie sähen, wie Dich ihr Ruhmeslicht umstrahlt, so würden sie Dich hinabstürzen (ilz te degetteroient) von Deiner Höhe.“ M. leur glor. esperis. A. u. P. qui leur seroit. A. pour ceste clarté. A. u. P. de tes enorm. M. si long. les fais de tes enormitez se ilz. vivoient cy pres. encore eux t. ensamble. dejetter. loing aussi que. l'as des. 305) M. O dieu immortelz, Cornelius, ne as tu. appelles avec eux quant. A. quant il a vescu. M. vescu si villainement qu'il semble. P. qui samble. A. que il ait esté. P. que tu as esté. M. as esté nourri. Die andern Handschriften haben si vaillamment für si villainement. — 306) B. M. P. Scipion fehlt. Tu affermes cy. B. que leurs ym. rel. en. P. reluis. sy en presnce. M. leurs ym. sont empraintes de toy. — 307) M. Or est asçavoir se tu ignores. vie des. amendast. puet. A. assav. mon. ne peut pas. Die andern Handschriften or assavoir moult. In dem Satze: se tu ygnores point könnte point, ohne dem Sinne zu schaden, ausgelassen werden; doch ist es nur scheinbar pleonastisch. Durch Hinzufügung dieser Partikel wird die Frage nachdruckvoller: „Sollte es Dir wirklich unbekannt sein?“ Cf. den Jahresbericht der Realschule am Zwinger in

Breslau, 1878. — 308) M. tu tiengz ceste nob. tienne embellie. villages, de. labeurs de terre. moyen maignage. — 309) M. sces point. B. nobles me soient. P. nobles sont. — 310) M. Ce n'est vrayement. flourir en tres petites et menues choses. aparaux. A. u. P. trespet. et menues chos. A. qui n'est. P. a tresgrans. 311) B. comme en l'aide de chevalerie. B. ne peuvent. M. tant en publ. — 312) B. voulds. P. vols. M. vouldz. qu'il ne fust. — 313) A. pour ce que j'ay t. conv. honn. P. douce et attemprance. A. P. fragilité. M. n'ay rien convoitié. cont. de douce et atrempee fragilité. — 315) A. a notre v. P. en bien. — 316) A. quelzconques quelles qu'elles soient. B. u. C. peine et labeur. M. vaines et labeurs. B. pour soy aourner. A. elles sont raméz. P. sont ravies (rames?) A. u. P. labeure. B. labeurs superflux. M. rich. q. se on am. — 317) A. pour embelliss. du. P. par emb. de. M. pour emb. de n. pas pour les polices. — 318) P. vert. est noble resp. A. ch. tresvisibles. — 319) A. a perdre par dilitte. P. a perdre par dilecte. M. a perdre par disette. — 321) P. et noble fehlt. P. se d. acc. de soy mesmes. A. M. P. et sans cause steht hinter se compl. — 322) A. M. P. o vor Corn. fehlt. B. u. P. ainsy fehlt. M. icy racontés. A. demonstrent. P. demonstrent. A. u. P. ta darreniere (derr.). P. puissant. M. desprisier. — 324) u. 325) A. M. P. Car certain. nobl. est coll. avec vertueuse noblesse et l'as acquis par ton merv. engin. — 326) M. les noces. ne te ont plus pleut; aussi n'ont f. aorn. de femmes ne les festoyemens. ne puis. autres joliv. A. n'ont f. aourn. P. n'ont pas aourn. A. ne les p. frem. B. ne les pollitz (pollicz?) fermailletz. P. ne les pelles fermalle. — 327) A. u. P. chacun. B. es grans fehlt. A. u. P. Statt ains-aultrement. A. u. P. a phil., aux. P. en lab. corporeux, en diligence, en villes, en soing. M. Autrement toy habandonne aux philosophies. jouvente romm. — 328) B. saiches. P. chases. — 329) P. J'atens. A. u. P. je t'ay plus pleu. M. j'ent, ainsy. meisme je t'ay plus pleu. — 330) A. u. P. conjointe. A. u. P. effetteux. P. et de l. amys. M. amiable. conjoint. effect. — 331) P. Il n'est aussy plus v. B. luisant. A. et se witrille. B. witrille. M. vuitrille. P. vitrille. A. u. P. en laides. — 332) A. a telz meurs. A. maintieng. A. u. P. une des semblables (sambl.). M. par ainsy pour. a ces m. Et C. sc. dessambl. necess. les hayes. B. il est necessité. P. que tu aimes. A. que tu le ayes tresgrandement. — 333) B. pues. P. peult. M. pues tu. avec liu. — 334) P. attendre aux. A. tres fehlt. M. solempnelz. B. oiseuses des est. A. u. P. vouldroit retenir (retenter) les voix. M. sçavoir lettre, vouldroit retenir. ces j. B. jengleresses. P. dissoullues et tousjours hanter. M. diss. et t. hante ses yvrongnes. — 335) A. M. P. desiroies. P. de habiter. M. il se convoit. B. delitz charneulx. — 336) M. Tu me demanderoies. A. M. P. aprins a disp. A. B. M. P. disciples. A. u. B. de b. m. M. de bonne meurs. — 337) B. chercheroit. P. chersoit. P. tourbles et des folles. — 338) M. coraiges si diff. B. u. P. desaccordans. M. desc. — 339) P. a mes mais. — 340) A. M. P. ne soient rempl. M. de tes ars. courraige. — 341) A. M. P. leans fehlt. — 342) A. et aourn. fehlt. A. leans sont mes lis de m. fehlt. M. La sont. aorn. litz. plaisans ut. de m. maignage; illec p. tu l. les or. des grecz. record. les gr. lechons. aprins et enseignet. A. u. P. les plaisans utens. A. leans sont et pourras lire. A. u. P. interpretes fehlt. B. interpretesce. A. u. P. disputeront. A. m'ont apris et enseigné. B. m'ont enseignié. P. m'ont aprins et enseignet. P. dont il me delite. — 343) A. M. P. nulle fehlt. B. me distraye de. P. que jamais que me detrye de. — 346) P. ainsy que je. A. B. u. P. je ne saroie (sauroie) trouver nulle aultre maniere. M. aucun le me vouloit oster d'av., il ne le me pouroit aiseement oster. — 347) A. pourras tu avoir en tes haulx. M. tu en ces tresh. et tresp. vouldras.

348) M. homme qu'il. noise a ton rep. — 349) M. Tu n'auras. — 350. B. vendra aussi nul. M. viendra aussi nul paour. jalousie qui fait souv. P. Je. vendray ossy nul. A. qui scet moult. s. B. qui fait m. A. de matrones. — 351) A. u. P. de tes tresdoulx. A. ta chasteté. P. ta chaste. — 352) A. u. P. acouplee. M. acouplee. A. M. est div. rel. P. est dingne r. A. u. P. cons. hum. A. fortune et (leere Stelle) euse. B. et eureuse. P. ne eureusse ne peult advenir. M. fortune et eureuse ne puet parvenir. A. a telz enf. — 353) M. requier. A. u. P. est la plus bien euree choses mondaines (chose mondaine). M. est la plus bien euree chose mondaine. B. de demener. et le user. — 354) M. P. riens qu'il soit. — 356) M. siet en vous trespr. et tressages, resveilliés vous maint. ceste contenance. P. siet et vous trespr. et tress., resveilliés vous. — 357) M. nous nos debatons. 358) u. 359) A. vous soit assez cognute jusques a cy. M. assez congneutes jusques a cy. P. vous soit cognute jusques chy. P. ont esté maint. M. et vous ont maint. esté ramembrees en brief latin et l'issue. finabl. cestiu. au jour d'huy honneste content prent deb. avec chasteté et vergongne. A. verbindet den Anfang dieses Satzes mit dem vorigen und teilt ab: ramembrees en brief la fin et l'ysse de ceste controversie. Et finabl. cestui, c'est. A. honn. content prent debat avec chasteté et v. B. et prent deb. avecques; sonst ebenso. P. honnestes c. et prent deb. avec chaasteté de verg. — 360) B. du tout fehlt. M. laissiet en vostre s. — 361) P. plaidoié entre Puplius. M. Fin de ceste controversie de noblesse, plaidoié entre Publius Cornelius Scipion d'une part, et entre Gayus Flaminius autre part. Hier schließt M. — 362) A. u. P. nommé Surse de Pistoye. Hier ist die Abhandlung in A. C. P. zu Ende. Das Folgende nach B.

et publ. A. a
P. la beniv. e
onq. scache.
vicable. joye
et div. P. to
— 285) P. j'ay
Quelles sont l
— 288) A. u.
nobl. M. Que
attendu. A. s
que tu dis. —
non d'avent.
despendu. M.
en. P. ou en
faire ce cler.
volepes. P. Q
tenances. A.
menestrelz. fe
enveloppes de
tresgr. M. rac
famie p. c. rec
M. monstroient
— 298) M. Tu
requiers, de se
301) B. il n'est
P. titles que t
de n. veux.
raisons. A. ai
gelassen. Den
zeichnet". M. v
n'est ch. A. u
que quant. qu
treilles et leurs
tenant que. A.
mir besser: „W
Dich hinabstür
A. u. P. qui le
les fais de tes
loing aussi que
avec eux quant
qui samble. A.
Handschriften l
fehlt. Tu affer
leurs ym. sont
des. amendast.
or assavoir mo
Sinne zu schad
Durch Hinzufüg
wirklich unbek

© The Tiffen Company, 2007

TIFFEN Gray Scale



A 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

A. M. P. comme fehlt.
M. aussi, qui me hayst
tele que. d'estre. ser-
rs. reveve des ch. publ.
publ.) et publiques (div.).
orn. Scipion. — 286) A.
eles sont tes habitations?
ey. A. u. P. attribuer a
nobl. — 289) P. encoire
es prouffis. soies cellui
ue eslieves. A. u. P. se
ies despendu. P. l'aies
es despendu en t. r. ou
donc ce faire. P. dont
vir. A. tourble. B. en-
unce. P. et laides con-
dont te f. tromp. et a
environné tout alentour.
neuses. — 292) P. flory
et treshonor. — 293) in-
295) P. M. une exemple.
longié. A. M. P. de ten.
par repos. M. Pensses.
o. l. avent. et grans. —
essité, sy. A. que faces.
ed. biens. M. C. il t'est
B. et les mençongieres
tion que ist hier aus-
nur Tugendhaftes ver-
dis que maint. P. qui
dign. M. Tu dis maint.
e m. fors pour tant. en-
railles. — 304) M. main-
rt en leur resp. scheint
nstrahlt, so würden sie
M. leur glor. esperis.
tes enorm. M. si long.
ux t. ensamble. dejetter.
elius, ne as tu. appelles
ement qu'il semble. P.
sté nourri. Die andern
306) B. M. P. Scipion
is. sy en presnce. M.
oir se tu ignores. vie
andern Handschriften
ante point, ohne dem
scheinbar pleonastisch.
ksvoller: „Sollte es Dir
schule am Zwinger in